CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Rapport d'activités 2013

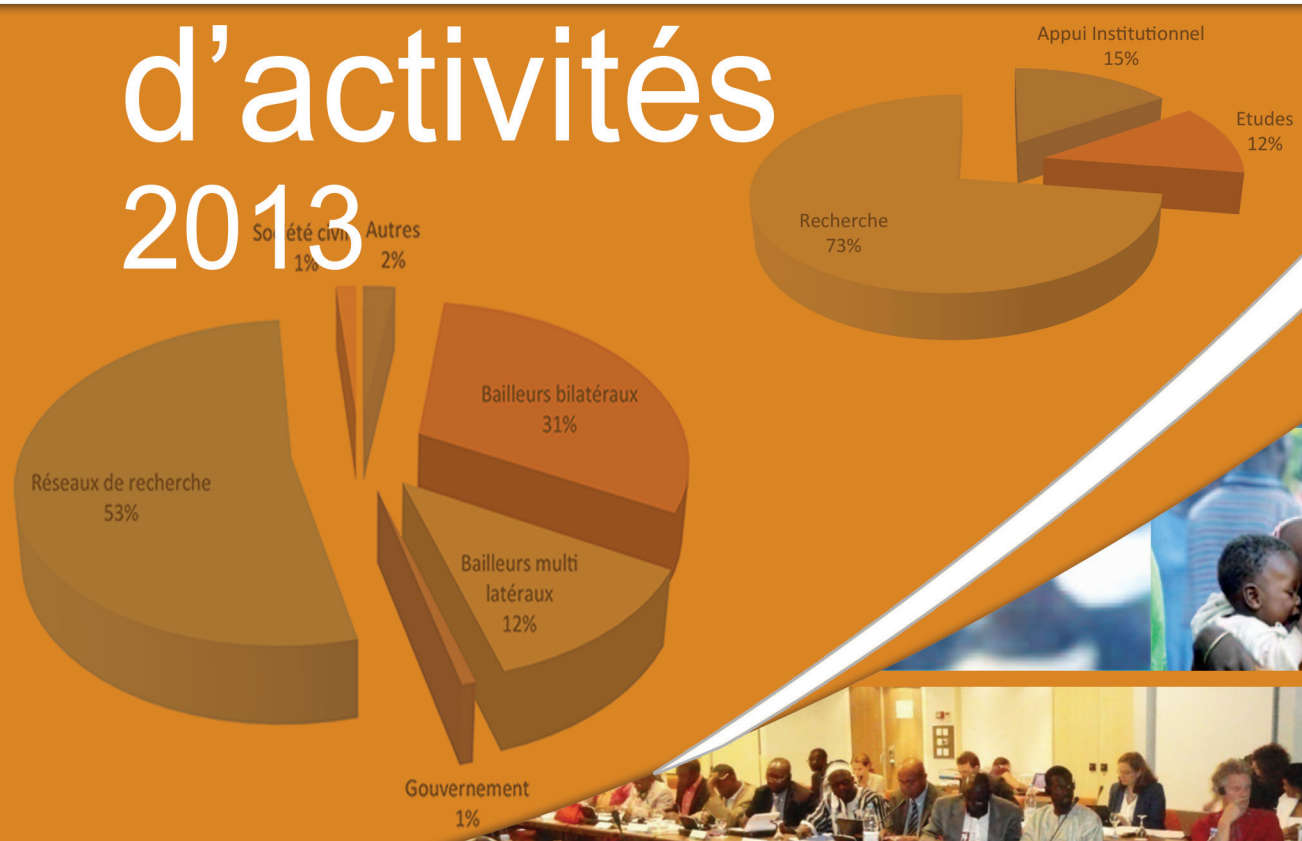

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2013

Cette publication a été réalisée grâce à une subvention
du Centre de Recherches pour le Développement International,
Ottawa, Canada, sous l'initiative Think Tank.

SOMMAIRE

- Le mot du Directeur 5

RECHERCHE

- Pauvreté, inégalité et genre au Sénégal 6
- Le mobile-banking (m-banking) 7
- Bases de données des projets : MIMAP, TIC ; PNDL ; entreprises manufacturières au Sénégal en 2013 8
- Projet de recherche Nopoor 9
- Evaluation de l'impact du programme REVA (Retour Vers l'Agriculture) 10
- Elaboration d'un argumentaire pour un changement de taxation du tabac dans les pays de la CEDEAO 11
- System Approach for Better Education Results (SABER) on School Autonomy and Accountability (SAA) - Plus 12
- Revue des dépenses publiques agricoles 13
- Plan d'investissement aquacole 14
- Projet de développement de l'éducation de base à Touba 15
- Projet FODETE – CEDEAO 16
- Audit des bourses de l'enseignement supérieur du Sénégal 17
- Revue des dépenses publiques d'éducation en République de Guinée 18

PUBLICATIONS

- Lancement de trois ouvrages sur le droit du sport 19
- Edition des « Cahiers économiques » du CRES 20
- Articles scientifiques 20
- Documents de recherche 20
- Notes de politique 20
- Contributions des chercheurs dans des ouvrages 21

FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

- Séminaires des doctorants 25
- Les Rencontres de la Recherche Economique (RRE) 26
- Formation en communication d'influence 27
- Formation du personnel et des doctorants sur les médias sociaux 28
- Formation des gestionnaires du PACER-II 29
- Participation à la Conférence annuelle de l'Association canadienne d'économie (ACE) 29
- Stages 29
- Renforcement des capacités des membres de la LISTAB 30
- Soutenance de thèse de doctorat 31

PARTENARIAT ...

- ... avec la LISTAB 32
- ... avec Tobacco Taxation Working Group 32
- ... avec Framework Convention Alliance (FCA) 33
- ... avec la CEDEAO 33
- ... avec la Fondation Bill & Mélinda Gates 34
- ... avec le CRDI 34
- ... avec UNU-MERIT 34

- ... avec Africa Growth Initiative (AGI) 35
- ... avec ATCC 36
- ... avec la Société civile 36

RENCONTRES ORGANISEES PAR LE CRES

- Atelier d'évaluation du projet de loi anti tabac 37
- Conférence internationale sur l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne 38
- Réunion de validation technique de l'argumentaire pour un changement de fiscalité du tabac en Afrique de l'Ouest 38
- Conférence internationale sur le thème « Croissance soutenable et développement en Afrique» 39

PARTICIPATION A DES RENCONTRES NON ORGANISEES PAR LE CRES

- Réunion sur les APE en Gambie 40
- Célébration de la Journée mondiale sans tabac à Gorée 40
- Renforcement des capacités des acteurs de la protection sociale 40
- Journée mondiale sans tabac à l'Assemblée nationale 41
- Outils d'analyse et de suivi des politiques et instruments de politiques pour la science, la technologie et l'innovation (STI) 41
- Concertation nationale sur l'avenir de l'Enseignement supérieur au Sénégal (CNAES) 42
- Réunion du Tobacco Taxation Working Group 42
- Point de presse sur la Journée mondiale contre le tabac 43
- Conférence de UNIWIDER sur le thème « Conference on Learning to Compute: Industrial Development and Policy in Africa » 43
- Conférence internationale sur le vieillissement 43

DISTINCTIONS

- Pri x ADEA du meilleur chercheur africain en éducation pour l'année 2011-2012 44
- Hommage à Aziz Dièye PCA du CRES 44
- Un lauréat du CRES au concours d'agrégation 45

GOUVERNANCE DU CRES

- Gouvernance et performances organisationnelles du CRES 46
- Rapport financier 47

ACTIVITES DE PEP

- Deuxième « colloque-étudiant » sur le thème « participation locale et régionale : regards croisés sur le développement international » 48
- Atelier PAGE 49
- Réunion du Comité de gestion PEP à NewYork 49
- Conférence de PEP en Afrique du Sud 49

LE MOT DU DIRECTEUR

2012 marque la fin du 1er plan stratégique du CRES, et 2013 le début du second qui va jusqu'en 2017. La première année d'exécution montre que globalement, l'institution est sur la trajectoire qui conduit aux objectifs de 2017.

En attestent, au plan de la recherche : (i) l'important investissement du CRES pour un changement de politique à l'échelle de toute l'Afrique de l'Ouest, en ce qui concerne la fiscalité des produits du tabac ; (ii) la mise sur pied d'une équipe de recherche pluridisciplinaire dans chacun des 15 pays de la CEDEAO et qui ont chacune, fonctionné avec succès ; (iii) la participation active du CRES dans la mise en œuvre d'un projet de lutte contre la pauvreté qui regroupe 21 centres de recherche d'Europe et des pays en développement et émergents dans trois régions (Amérique latine, Afrique sub-saharienne et Asie du Sud).

En atteste aussi une démonstration de la capacité du CRES à mobiliser des compétences académiques pour étudier des questions de politique auxquelles les décideurs sénégalais ou ouest-africains sont confrontés.

Dans ce registre, on peut noter: (i) l'élaboration d'un plan d'investissement pour un sous-secteur aussi peu connu au Sénégal que l'aquaculture; (ii) l'évaluation des impacts sur la croissance économique, le commerce inter-pays, la compétitivité des entreprises, la pauvreté et les inégalités en Afrique de l'ouest ; (iii) l'étude de faisabilité d'un Fonds de Développement et de Financement des Secteurs des Transports et de l'Energie (FODETE) que la CEDEAO compte mettre en place ; (iv) la revue des dépenses publiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'éducation, et (v) d'autres recherches commanditées.

C'est sur ces acquis que le Conseil d'Administration, les chercheurs et le personnel du CRES comptent s'appuyer pour réaliser des progrès plus importants, notamment par l'organisation d'un forum national de vulgarisation des résultats de la recherche économique et sociale, celle d'une conférence internationale avec des partenaires stratégiques, la poursuite des efforts pour le changement de la politique fiscale qui protège mieux les populations ouest-africaines contre le tabagisme et enfin, l'intensification des recherches dans le domaine de la protection sociale.

Pr Abdoulaye DIAGNE

Pauvreté, inégalité et genre au Sénégal

Le CRES a réalisé en 2013, pour le compte de la Banque mondiale, une recherche intitulée : « Pauvreté, Inégalité et genre » avec pour objectif d'évaluer l'évolution des indicateurs qui mesurent l'accès aux services sociaux de base, à trois ans de 2015. Les bases de données QUIDD 2001, EDS IV, EDS V, ESAM II, ESPS I et ESPS-II ont été utilisées. Plus précisément, l'objectif était d'appréhender l'évolution de l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à un système d'assainissement adéquat. Les angles d'analyse ont été : la région, la strate, le statut de pauvreté et les quintiles de consommation. Les tableaux ont été élaborés avec le logiciel statistique STATA.

Les principales constations de cette étude sont les suivantes :

1) Dans l'éducation, malgré leurs niveaux relativement bas dans certains sous-secteurs, les taux bruts de scolarisation sont en croissance continue et les disparités en défaveur des filles dans la scolarisation se sont fortement réduites jusqu'à s'inverser. Le poids des dépenses d'éducation, dans les dépenses totales des ménages, tournait autour de 1,5 % de 2001 à 2005 et a connu un bond significatif entre 2005 et 2011 pour atteindre 4,2 %.

2) Dans le secteur de la santé, la prévalence des maladies est légèrement plus élevée dans les groupes de ménages pauvres. Dans le groupe de quintile le plus pauvre, 32 % étaient malades au moment de la collecte, pendant que dans le quintile le moins pauvre la proportion de malades est de 25 %. Au niveau national, le taux d'accouchement non assisté a connu une hausse entre 2005 et 2011, passant de 4,22 % à 5,2 %. Le pourcentage d'enfants victimes de retard de croissance modéré a augmenté de 13,08 % à 18,87 % entre 2005 et 2011. Il en est de même de la part des enfants qui souffrent de retard de croissance sévère qui est passé de 7,71 % à 13,02 %.

3) Concernant l'accès aux services sociaux de base, d'ici 2015, le Sénégal doit faire plus d'effort qu'il ne l'a fait entre 2001-2011 pour atteindre les OMD dans ce domaine. Le taux d'accès à l'eau potable étant de 74,7 % en 2011. Le robinet intérieur est la principale source d'approvisionnement en eau potable (65 %) suivi du robinet public (20 %) puis de celui du voisin (10 %). Un ménage sur quatre n'a pas accès à l'eau potable réside à Kolda, près de 18 % à Ziguinchor, 11 % à St Louis. En 2011, 57 % des ménages ont accès à l'électricité, soit 55% de la population. L'électricité de la SENELEC est la principale source d'énergie avec 97% d'utilisation. Seuls, 12% des ménages ont accès à un système d'assainissement adéquat : 90 % d'entre eux vivent à Dakar et le système d'assainissement est presque inexistant dans les régions comme Ziguinchor, Louga, Fatick et Kolda.

Le mobile-banking (m-banking)

Le projet m-banking vise à évaluer l'impact de l'utilisation de la téléphonie mobile (avec Orange Money), sur le bien-être des ménages pauvres et sur les performances des très petites entreprises. Financé par « Strengthening Information Society Research Capacity Alliance (SIRCA) » de Singapour, il cible les ménages qui habitent dans la banlieue de Dakar et les entreprises individuelles.

L'approche adoptée dans cette recherche est quasi expérimentale. Un échantillon principal de 1000 ménages est aléatoirement sélectionné, et tous les membres sont enquêtés sur leurs caractéristiques socio-économiques, sur l'utilisation d'Orange money, sur l'appréciation de la qualité du service et sur le consentement à payer pour utiliser le service.

Quatre cents ménages dont le revenu, par équivalent adulte, est dans le voisinage du seuil de pauvreté, sont tirés de façon aléatoire et repartis en deux groupes de 200. Dans le premier, le groupe de traitement, une personne est aléatoirement choisie selon un ensemble de critères comme l'âge, le sexe, etc. Un compte Orange Money est offert aux membres de ce groupe, et une formation leur est dispensée pour l'utilisation de ce service.

Toutes les activités du projet sont entièrement exécutées. La version finale du rapport d'activités de fin de projet a été envoyée au partenaire SIRCA. Un rapport de recherche et un cahier de recherche sont disponibles.

Bases de données des projets : MIMAP, TIC, PNDL, Entreprises manufacturières au Sénégal en 2013

Dans le cadre de sa politique de gestion de l'information, le CRES a organisé et documenté les bases de données produites dans le cadre de ses travaux de recherche, mais aussi celles acquises auprès d'autres institutions telles que l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), le ministère de l'Education, etc.

Au total, une vingtaine de bases de données ont été collectées et documentées. Il s'agit de celles portant sur les recherches et études suivantes :

- Evaluation de l'impact des cantines scolaires sur les acquisitions des élèves
- Projet migration et transfert de fonds au Sénégal;
- Programme Research ICT Africa (RIA)
- Programme Technologie de l'information, de la communication et conditions de vie des ménages
- Programme Technologie de l'information, de la communication et micro entreprises
- Programme Technologie de l'information, de la communication et institutions de micro-finance
- Libéralisation internationale du commerce des services TIC (LICOM)
- Projet éducation dans les banlieues de Dakar (PEBD)
- Enquête pilote sur les prestations de service dans les domaines de l'éducation et la santé
- Programme Micro Impact of Macroeconomic and Ajustment Policies (Mimap)
- Projet impact de l'utilisation du mobile-banking sur les conditions de vie des ménages et les performances des micro-entreprises
- Projet de recensement des Acteurs Non Etatiques (ANE) au Sénégal
- Programme de recensement des organisations Intergouvernementales (OIG) dans la région CEDEAO
- Projet accès à l'eau potable dans la banlieue de Dakar
- Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) I
- Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) II
- Enquête de Suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS) I
- Enquête de Suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS) II et l'enquête sur le travail des enfants.

Projet de recherche Nopoor

Les participants à l'assemblée générale

Le CRES a participé à l'assemblée générale annuelle du projet Nopoor qui s'est déroulée du 10 au 12 juin 2013 à l'Institut d'Economie de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), au Brésil. Cette rencontre faisait suite à la réunion de lancement de ce projet à Paris, un an auparavant. La rencontre de Rio a réuni des représentants des 20 équipes internationales membres du Consortium Nopoor.

Il s'agissait d'échanger sur les travaux de recherche en cours. Ce fut l'occasion d'organiser une table ronde pour discuter avec des décideurs politiques locaux, des mesures mises en place par l'Etat brésilien pour combattre la pauvreté. Le CRES y était représenté par trois de ses chercheurs : Mme Fatou Cissé, coordonnatrice du projet au CRES, le Dr Mbaye Diène et le Dr Ousmane Faye.

Evaluation de l'impact du programme REVA (Retour Vers l'Agriculture)

Ce programme a été conçu, suite à la vague de migrations clandestines en 2006, dans le but de lutter contre l'émigration et l'exode rural. Il a pour objectifs, d'une part, de fixer les populations, notamment, les jeunes et les femmes, dans leurs terroirs en particulier, les émigrés ou rapatriés et, d'autre part, d'augmenter significativement la production agricole, surtout celle horticole, afin de répondre aux objectifs de Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et de lutte contre la pauvreté. La première mission de ce programme, qui est devenu totalement opérationnel en 2008, est d'implanter, en milieu rural, des fermes agricoles modernes et de promouvoir la maîtrise de l'eau, l'utilisation de technologies modernes et de l'expertise agricole prouvée. Ainsi, les bénéficiaires du plan REVA ont eu un accès à la terre, à un approvisionnement en eau toute l'année, à des infrastructures et des facilités pour l'adoption de technologies agricoles améliorées. Ils ont bénéficié de plus de capitaux que les agriculteurs traditionnels. Quatre années après son lancement, le CRES et l'Agence Nationale pour l'Insertion et le Développement Agricole (ANIDA) ont été chargés de faire l'évaluation d'impact du Plan REVA.

Elaboration d'un argumentaire pour un changement de taxation du tabac dans les pays de la CEDEAO

Dès le début de l'année 2013, le CRES a travaillé à l'élaboration d'un argumentaire technique visant à influer sur les politiques de taxation du tabac dans la zone CEDEAO. Une fois élaboré, ce document a fait l'objet d'un partage au cours de deux ateliers régionaux organisés à Abidjan en décembre 2013.

Ont pris part à ces rencontres les représentants des administrations fiscales, douanières et sanitaires, ainsi que les parlements de l'UEMOA et de la CEDEAO. Cet argumentaire sera ensuite présenté aux comités techniques de ces deux organisations qui décideront de l'opportunité de préparer un projet de nouvelles directives en matière de taxation du tabac.

Réunion de concertation sur l'argumentaire

System Approach for Better Education Results (SABER) on School Autonomy and Accountability (SAA)

Ce projet vise à approfondir les résultats du projet SABER-SAA réalisé au Burkina Faso et au Sénégal par la Banque mondiale, en collaboration avec la JICA. L'objectif du projet est d'évaluer les politiques et les moyens utilisés pour leur mise en œuvre dans l'optique d'améliorer les apprentissages, les résultats et l'équité dans les écoles en utilisant les outils de SABER-SAA élargi (SABER-SAA - plus).

L' outil SABER-SAA-plus tente aussi de capturer : (i) les différences, dans les pays, entre les politiques et les pratiques ; (ii) les moyens permettant de porter les pratiques vers une plus grande autonomie scolaire, la participation et/ou de la reddition de comptes (par exemple, le rôle des administrateurs locaux), la «participation» non seulement à l'élaboration du budget, mais aussi à d'autres aspects de la gouvernance scolaire et (iii), les implications pour l'équité en matière d'accès (pas seulement les résultats d'apprentissage).

Le projet est réalisé à 100 % ; la base de données ainsi que les autres livrables sont envoyés au partenaire PADECO.

Revue des dépenses publiques agricoles

La Revue des dépenses publiques agricoles au Sénégal a été commanditée par la Banque mondiale et menée par le CRES, avec l'implication des décideurs et techniciens des ministères du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, hydraulique). L'objectif de l'étude était de faire un diagnostic du système agricole sénégalais et de proposer des recommandations pour le rendre plus efficient. Le rapport final a été rendu en Mai 2013 à la mission résidente de la Banque mondiale au Sénégal.

L'étude a montré l'existence d'une profusion d'institutions et d'initiatives présidentielles rendant difficiles la coordination et la mise en cohérence des interventions, ce qui a favorisé ainsi une dispersion des ressources humaines, matérielles et financières, certaines fonctions essentielles échappant au contrôle du ministère de tutelle.

L'étude a aussi révélé que les dépenses allouées dans l'agriculture ne sont pas exécutées de manière optimale, et qu'il est possible d'améliorer les résultats dans ce secteur par une réorientation des dépenses en faveur des régions et des sous-secteurs qui contribuent davantage à la croissance agricole nationale. Les subventions aux intrants ainsi que les dépenses d'aménagements hydro-agricoles, sont des exemples de sources d'inefficiences que l'Etat du Sénégal doit impérativement assainir.

L'étude fait ressortir cinq domaines majeurs où le Gouvernement devrait concentrer ses efforts pour rendre son intervention plus efficace : i) l'environnement dans lequel évolue l'agriculture doit être plus favorable à l'investissement privé, grâce à la mise en place d'un cadre institutionnel plus stable et plus cohérent, et à la réduction des distorsions dans les prix agricoles ; ii) l'efficience allocative des ressources publiques doit être fortement améliorée ; iii) la plupart des inefficiences techniques qui entravent le bon fonctionnement des projets d'investissement doivent être éliminées ; et iv), les processus budgétaires doivent être améliorés. L'administration publique doit être mieux dotée en ressources humaines bien formées et en plus grand nombre.

Plan d'investissement aquacole

Réunion de présentation du rapport provisoire au siège de la SCA

Pour valoriser les potentialités du Sénégal dans le domaine de l'aquaculture et remédier ainsi aux contreperformances constatées ces dernières années dans ce sous-secteur, le Secrétariat permanent de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), en collaboration avec la grappe « Produits de la mer et aquaculture » et l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA), a élaboré un Plan d'investissement aquacole (PIA) sur la période 2014-2018. Ce projet a été mené par le CRES en partenariat avec le SCA et l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA). Outil de gestion et de plaidoyer pour les acteurs du sous-secteur, le plan d'investissement devra assurer la refondation et le développement de la sous-grappe aquaculture, donc un meilleur positionnement de la grappe « Produit de la mer et aquaculture » dans la production de richesse nationale.

Projet de développement de l'éducation de base à Touba

Le développement d'un modèle d'éducation adapté aux réalités religieuses est un besoin extrêmement ressenti et exprimé par les autorités locales de Touba. En effet, environ 75 % des effectifs des écoles de Mbacké sont constitués par les enfants de Touba, et 400 000 enfants scolarisables y sont recensés. Les parents veulent bien scolariser leurs enfants, mais l'enseignement coranique prend le dessus à telle enseigne que, par la suite, l'enfant atteint un âge qui ne lui permet pas d'intégrer l'école au même titre que ses camarades d'âge.

Séance de travail avec les autorités de la CRTM

Face à cette situation, le Gouvernement est encore à la recherche d'une réponse adéquate. C'est pour y parvenir que le CRES a mis en place, depuis 2011, le Projet de développement de l'éducation de base à Touba, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale et le Conseil rural de Touba Mosquée (CRTM). Il s'agit de mettre en place un modèle d'enseignement adapté à travers des passerelles qui favorisent l'intégration des enfants pour leur permettre d'obtenir des diplômes officiels et pour favoriser leur insertion dans la vie active.

Le CRTM est l'initiateur du projet et en sera le principal exécutant. Le CRES assure l'accompagnement technique.

Touba, une cité religieuse

Projet FODETE – CEDEAO

Présentation du rapport provisoire

Le CRES, en collaboration avec le Cabinet Gibraltar advisory basé à Gibraltar, a conduit, pour le compte de la Commission de la CEDEAO, une étude de faisabilité pour la création du Fonds de Développement et de Financement des Secteurs des Transports et de l'Energie (FODETE) de la CEDEAO. L'atelier de validation du rapport provisoire s'est tenu à Dakar, du 10 au 12 décembre 2013.

Il s'agissait, pour le Consortium CRES/Gibraltar advisory : (i) d'étudier la faisabilité économique, financière et politique de la création du FODETE-CEDEAO ; (ii) d'examiner les secteurs des Transports et de l'Énergie de la CEDEAO et d'estimer l'évolution des besoins en financements ; (iii) d'effectuer une analyse du cadre macroéconomique et de l'environnement sociopolitique et institutionnel de la zone CEDEAO ; (iv) d'examiner les matières premières de chaque pays membre de la région, et d'estimer leur évolution en fonction : (a) des produits susceptibles de contribuer à l'alimentation du Fonds, (b) des recettes générées par les exportations de ces produits pour examiner les autres sources complémentaires ou alternatives pour l'alimentation du Fonds ; (v) d'élaborer les critères d'éligibilité des projets au financement du Fonds ; (vi) d'établir les modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds ; (vii) d'examiner les avantages et les inconvénients des différentes options de localisation du Fonds ; (viii) d'évaluer les incidences des contributions au FODETE-CEDEAO des États membres sur leurs finances publiques, et (ix) d'évaluer les risques susceptibles d'affecter la pérennité du Fonds.

Mme Fatou Cissé (CRES) présentant le rapport

Audit des bourses de l'Enseignement supérieur du Sénégal

Restitution des résultats de l'audit

Après un audit interne des bourses réalisé en 2010 par une équipe composée de l'Inspection Générale des Finances (IGF), de l'Inspection interne du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Direction du contrôle interne de la Direction Générale de la comptabilité publique et du Trésor, le Gouvernement du Sénégal a commandité, en 2013, un audit externe sur l'efficacité des dépenses des bourses avec comme attente principale la formulation de recommandations pour une meilleure politique d'attribution et de gestion des bourses. C'est dans ce contexte que, suite à un appel d'offres, une mission d'audit des bourses au Sénégal a été confiée au groupement composé du Cabinet Aziz Dièye et du CRES. La tâche consistait à dresser un portrait le plus réaliste possible du système des bourses au Sénégal pour permettre de le rationaliser et d'en assurer la soutenabilité.

Après un rapport provisoire présenté lors d'un atelier tenu le 16 décembre 2013 à Dakar, le groupement a déposé en décembre 2013 le rapport final qui prend en compte les commentaires du commanditaire.

Les résultats des travaux ont montré que les textes régissant les bourses au Sénégal sont désuets et inadaptés, et que des insuffisances existent dans l'organisation et le fonctionnement des principaux acteurs. Au niveau budgétaire et financier, en plus de l'évolution insoutenable de la masse et du volume des bourses, on note des insuffisances dans le processus de préparation et d'adoption du budget. Toutefois, il a été relevé une nette amélioration du système de paiement des bourses, depuis l'externalisation de la gestion du service financier en 2011.

Quelques autorités du minitère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Revue des dépenses publiques d'éducation en République de Guinée

Mme Saly Faye entourée des experts Guinéens

Conformément à sa politique d'ouverture à la sous-région, le CRES a appuyé la République de Guinée pour la préparation de sa Revue des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation. C'est dans ce cadre que le Pr Abdoulaye Diagne et le Dr Salimata Faye ont effectué une mission à Conakry, du 02 au 09 décembre 2012, afin de partager avec l'équipe technique nationale, la méthodologie élaborée par le CRES. Leur intervention visait les objectifs suivants :

- valider la composition de l'équipe technique nationale et identifier les rôles et responsabilités de chacun de ses membres ;
- faire une collecte exhaustive des documents de travail et des bases de données ;
- présenter la méthodologie de la revue et faciliter son appropriation par l'équipe guinéenne.

Les deux chercheurs du CRES ont effectué une seconde mission à Conakry, du 10 au 14 février 2013, pour la validation interne du remplissage des tableaux et l'élaboration des graphiques retenus dans la méthodologie de la revue.

A leur tour, les techniciens guinéens ont séjourné à Dakar en mars, en mai et en juin 2013 pour la finalisation de la revue et l'élaboration des documents y afférents.

Lancement de trois ouvrages sur le droit du sport

Le CRES a organisé le 21 septembre 2013, dans l'amphithéâtre de l'UCAD II, une cérémonie officielle marquant la sortie officielle de trois ouvrages sur le droit du sport. En voici les titres :

- Droit et associations sportives ;
- Droit et sociétés sportives ;
- Sport et contrat de travail.

Les auteurs de ces ouvrages sont le Pr Abdoulaye Sakho, Directeur de l'Ecole doctorale de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop et chercheur au CRES, Mamadou Selly Ly, Conseiller technique aux affaires juridiques du ministre de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal et Me Moustapha Kamara, avocat au Barreau de Marseille.

Co-édités par le CRES et l'Harmattan en juin 2013 grâce à un appui du CRDI dans le cadre de l'Initiative Think tank,, les ouvrages sont préfacés par le Pr Marie Malaurie-Vignal de l'Université de Versailles et le Dr Claude-Albéric Maetz de l'Université d'Aix-Marseille. Ils ont été dédicacés à M. Lamine Diack, Président de l'International Association of Athletics Federations (IAAF), pour son œuvre dans le domaine du sport.

La cérémonie, présidée par le Pr Mary Teuw NIANE, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Sénégal, a enregistré la présence du parrain, des partenaires et de nombreuses personnalités politiques dont le Premier ministre Abdoul Mbaye, le Pr. Awa Marie Coll SECK, ministre de la Santé et de l'Action sociale, M. Bakar Dia, ancien ministre des Sports, de personnalités du milieu universitaire et du monde sportif, du Dr Diakalia Sanogo, Administrateur de programmes au CRDI...

De gauche à droite, M. Abdoul Mbaye (ex Premier Ministre) et M. Bacar Dia ex ministre des Sports et M. Sanogo du CRDI

Edition des « Cahiers économiques »

En partenariat avec le quotidien national « Le Soleil », et avec l'appui du CRDI dans le cadre de l'Initiative Think Tank, le CRES a sorti, en mars 2013, le premier numéro de ses « Cahiers Economiques » destinés à mieux faire connaître les résultats de ses travaux. Ce numéro porte sur le thème: « Technologies de l'information et de la communication, Croissance économique et pauvreté au Sénégal ».

Articles scientifiques

1. Macroeconomic policy formation in Senegal: Challenges in formation and coordination Volume 16 of the African Development Perspectives Yearbook with the title» Macroeconomic Policy Formation in Africa" considers five issues Juin 2013 (Mbaye Diène)
2. Income Polarization and Innovation in African Economies Structural change and economic Dynamics en 2013 vol.24 pp.45 – 75 (Théophile T. Azomahou, Bity Diène, Mbaye Diène)

Documents de recherche

1. Les politiques agricoles : alignement sur les objectifs officiels et efficience (Abdoulaye Diagne)
2.Efficience des dépenses publiques, productivité et croissance dans l'agriculture sénégalaise (Abdoulaye Diagne)
3. Adoption des TIC en microfinance et imp)act sur les performances sociales: cas des IMF sénégalaises (François Seck Fall et Ousmane Birba)
4. Les actes uniformes de l'OHADA et la sécurisation des investissements (Abdoulaye Sakho)
5. Médiation et crises financières (Abdoulaye Sakho)
6. Les modes alternatifs de règlement des conflits et la législation communautaire de la concurrence (Abdoulaye Sakho)
7. Libertés et contraintes dans la règlementation du marché des télécommunications en Afrique de l'ouest : exemple du marche Sénégalais (Abdoulaye Sakho)
8. Do firms Learn by Exporting or Learn to export: Evidence from Senegalese Manufacturers' plants (Cisse Fatou et Ji Eun Choi)
9. Les facteurs explicatifs de l'adoption du m-banking : le cas de Orange-Money au Sénégal (François-SeckFall, Ousmane Birba et Yaya Ky)
10. D'une exploitation massive du poisson à une lutte contre la raréfaction de la ressource dans la vallée du fleuve Sénégal, des années 50 à nos jours (N'dèye Maty Sène)

Notes de politique

1. Le défi du droit à l'éducation : performances du secteur en termes d'accès et d'équité
2. Impact des cantines scolaires sur les acquisitions cognitives et les capacités d'apprentissage des élèves
3. L'évaluation du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) 2000 - 2011: le défi de la qualité
4. Le financement du secteur de l'éducation : le gouvernement peut-il encore faire plus ?
5. L' efficience dans les dépenses d'éducation
6. La scolarisation des enfants pauvres grâce à un programme de transferts monétaires.
7. Accès à l'eau, l'électricité et l'assainissement
8. Cartographie des programmes régionaux des organisations intergouvernementales (OIG) de la région CEDEAO

Contributions des chercheurs dans des ouvrages

Le pouvoir de l'argent et l'argent du pouvoir
Article de ***Gaye Daffé*** Dans : Sénégal (2000-2012) Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale *Momar–Coumba DIOP (dir.)* CRES et Karthala, 2013, 836 pages.

L'exode des cerveaux au Sénégal. Le dilemme de l'accumulation du capital humain
Article de ***Gaye Daffé*** Dans : le Sénégal sous Abdoulaye WADE, le SOPI à l'épreuve du pouvoir *Momar –Coumba DIOP (dir.)* CRES et Karthala 2013, 835 pages.

Les politiques agricoles : alignement sur les objectifs officiels et efficience
Articles de ***Abdoulaye Diagne*** Dans : *Sénégal (2000-2012)* Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale. *Momar – Coumba DIOP (dir.)* CRES et Karthala, 2013, 836 pages.

Performances et défaillances du système éducatif 2000-2011
Articles de ***Abdoulaye Diagne*** Dans : *« Sénégal (2000-2012)* Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale » *Momar–Coumba DIOP (dir.)* CRES et Karthala, 2013, 836 pages.

Financing Human Development in Africa, Asia and the Middle East
Articles de ***AbdoulayeDiagne*** dans Bloomsbury book, ISBN9781780932200,2013, Bloomsbury Academic - The United Nations Series on Development.

Les principaux foyers d'insécurité alimentaire au Sénégal
Article de ***François Joseph CABRAL*** In : La faim par le marché, Aspects sénégalais de la mondialisation - Questions contemporaines Economie Afrique noire, Europe, France Sénégal *Sous la direction de Patrick Pillon, ISBN : 978-2-296-56985-0 • 2012 • 364 pages*

Structure et dynamique de l'économie sénégalaise
Auteurs : **El Hadji Alioune Camara, Latif Dramani, Ibrahima Thiam**
L'Harmattan, 2013 - 116 pages

Les effets d'une contrainte de crédit sur la convergence économique : le cas des pays de l'UEMOA
Article de ***Abdoulaye Diagne et Abdou-Aziz Niang*** dans l'ouvrage du CRDI intitulé « S'intégrer pour s'enrichir : l'intégration régionale et les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique » - pp. 137 - 152

LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

EDUCATION

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

N° 01 - 2013

Le défi du droit à l'éducation : performances du secteur en termes d'accès et d'équité

INTRODUCTION

L'éducation de qualité pour tous est l'un des huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) que le Sénégal s'était engagé à atteindre en 2015. En conformité avec cet engagement, le Gouvernement a mis en place en 2000, un Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) avec des objectifs ambitieux : l'expansion de la couverture scolaire, le relèvement sensible de la qualité des enseignements apprentissages, et une meilleure gestion du système éducatif. Au terme de la mise en œuvre des trois phases de ce Programme (2001-2004 ; 2005-2007 ; 2008-2011), la question se pose de savoir si le Sénégal à réussi à atteindre les objectifs qu'il s'est ainsi fixés.

Pour trouver des réponses à cette question, le ministère de l'Education nationale a fait appel au CRES pour une « évaluation des 10 ans du PDEF ». L'étude commanditée a passé en revue les nombreux défis auxquels fut confronté le secteur pendant la décennie. Parmi ceux-ci, le défi de l'accès et de l'équité dont l'examen devait permettre d'apprécier les performances du PDEF dans la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école, et dans la réduction des disparités dans le secteur.

Cette note de politique fait un bref résumé des résultats de l'étude du CRES portant sur ces deux questions.

MÉTHODOLOGIE

Pour mener cette étude, l'équipe du CRES a procédé à une analyse des documents de planification des sous-secteurs, des différents rapports de suivi-évaluation du PDEF (rapports exécution technique et financière, rapports d'évaluation des trois phases, rapports économiques et financiers), des numéros de l'annuaire des statistiques scolaires publiés régulièrement par le ministère de l'Education et des documents de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). En complément à cette revue documentaire, des entretiens ont été organisés avec les Directeurs nationaux et Chefs de service des ministères concernés, les Inspecteurs d'académie et départementaux, les représentants des autorités locales, les syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves et ONG actives dans le secteur, les organisations patronales, et les partenaires techniques et financiers.

RÉSULTATS

L'accroissement de l'accès

L'évaluation des 10 ans du PDEF révèle que pendant la décennie écoulée, le Sénégal a beaucoup amélioré son offre d'éducation par un accroissement considérable de la scolarisation dans les différents cycles d'enseignement.

Cette Note de Politique est tirée de l'étude intitulée : «Evaluation des 10 ans du PDEF» (CRES, 2012). L'étude a été réalisée pour le compte du Ministère de l'Education nationale du Sénégal par Abdoulaye Diagne, Baye Ndaumbé Guèye et Salimata Faye, avec la collaboration de Sokhna Thiam et des statisticiens Haroana, Sadou et Birba. Le CRES tient à remercier les techniciens du Ministère pour leurs contributions.

LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

EDUCATION

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

N° 03 - 2013

Impact des cantines scolaires sur les acquisitions cognitives et les capacités d'apprentissage des élèves

Introduction

De nombreux travaux de recherche indiquent une relation forte entre l'alimentation scolaire, les capacités d'apprentissage des élèves et les performances des écoles. De ce fait, la généralisation des programmes de cantines scolaires apparaît comme un moyen efficace pour pousser les enfants à aller à l'école, pour y rester et apprendre efficacement. En d'autres termes, les cantines contribueraient à l'accélération des progrès vers une éducation de qualité pour tous. D'où l'intérêt d'une évaluation expérimentale sur l'impact des cantines scolaires sur les performances des élèves. Réalisée par le CRES, la recherche a impliqué plusieurs acteurs dont le Programme alimentaire mondial (PAM), la Division des Cantines scolaires (DCS) du Ministère de l'Education nationale, l'Institut National d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE), les Inspections départementales de l'Education nationale (IDEN), les directeurs d'écoles, les enseignants et les communautés locales.

MÉTHODOLOGIE

L'expérimentation s'est déroulée en milieu rural dans des écoles primaires publiques situées dans quatre régions pauvres du Sénégal : Fatick, Diourbel, Kolda et Sédhiou. Ces zones sont caractérisées par la faible présence de cantines scolaires, par des retards très marqués en matière de scolarisation, par une forte prévalence de la pauvreté et de la vulnérabilité et par des risques élevés de malnutrition. La population de l'échantillon étudiée est constituée d'élèves des classes de la deuxième et quatrième année d'études primaires (CP et CE2). Les écoles ont été réparties aléatoirement entre un groupe bénéficiaire du programme (groupe de traitement) et un groupe non bénéficiaire (groupe de contrôle). L'intervention a consisté en la fourniture de repas chauds à midi à tous les élèves des écoles bénéficiaires du programme.

Les tests ont porté à la fois sur les acquisitions cognitives des élèves et sur leurs capacités d'apprentissage. Ils ont été organisés au début et à la fin de l'expérience en vue d'établir : (i) si la cantine améliore l'état nutritionnel des enfants bénéficiaires et si, dans le même temps, elle a des externalités positives, c'est-à-dire, qu'elle produit les mêmes effets sur l'état nutritionnel des enfants vivant avec des élèves bénéficiaires des rations alimentaires fournies à l'école, et ; (ii) si le fait d'avoir amélioré l'état nutritionnel des élèves, la cantine les rend plus attentifs et plus performants en classe.

Cette Note de Politique est tirée de l'étude intitulée : «Evaluation de l'impact des programmes de cantines scolaires sur l'efficacité interne des écoles, les acquisitions cognitives et les capacités d'apprentissage des élèves dans les écoles primaires rurales au SENEGAL (CRES, 2013). L'étude a été réalisée pour le compte du Ministère de l'Education nationale du Sénégal par Abdoulaye Diagne, Mouhamadou M. LÔ, Fatoumatal L. Diallo et Ousmane Sokhna, avec la collaboration des statisticiens Haroana Wassongma, Sadou et Ousmane Birba. Le CRES tient à remercier les techniciens du Ministère pour leurs contributions.

Edition de notes de politique pour vulgariser les travaux de recherche du CRES

LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (OIG) DE LA REGION CEDEAO

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

N° 05 - 2013

Cartographie des progrmammes régionaux des organisations intergouvernementales (OIG) de la région CEDEAO*

Introduction

Les Organisations Intergouvernementales (OIG) de la zone CEDEAO ont été créées depuis la période coloniale, pour répondre à l'incapacité des Etats membres à relever tout seuls les défis du développement et pour corriger les défaillances économiques ou techniques des systèmes nationaux, tout en favorisant les échanges entre les populations artificiellement séparées par les frontières issues de la colonisation.

Ainsi, lorsqu'en 2007, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont décidé de la mise en place d'un Programme Communautaire de Développement (PCD) dans le cadre de la « Vision 2020 », ce sont ces organisations qui ont été ciblées pour donner corps à cet ambitieux projet. La première phase du processus de mise en œuvre du PCD consistait à faire l'inventaire des programmes régionaux de ces OIG, avec comme objectif, l'identification de celles qui présentent des avantages comparatifs leur permettant d'être les centres de responsabilité des projets futurs du PCD.

Cet inventaire fut confié au Consortium pour le recherche économique et sociale (CRES) qui s'est ainsi fixé pour mandat : (i) d'identifier les institutions et organisations régionales qui gèrent des programmes et projets ; (ii) d'analyser les sources de financement de leurs programmes et projets ; (iii) de classer les programmes et projets des Etats, OIG et des Acteurs non étatiques (ANE) selon les axes stratégiques du PCD ; (iv) de proposer les OIG et ANE les plus performants pour servir de centres de responsabilité dans le PCD.

METHODOLOGIE

La méthodologie de cette étude consistait d'abord à collecter des informations auprès de toutes les OIG de la région. A cet effet, une base de données unique a été construite à partir de la fusion des bases de données des OIG implantées dans les pays de la région.

Une équipe du CRES a aussi mené une enquête auprès de 28 OIG. Une recherche documentaire, essentiellement par l'Internet, a enfin permis de recueillir des informations sur celles qui n'ont pas été visitées.

A partir des enquêtes ainsi menées, une classification des OIG a été faite selon les critères suivants : la période de leur création, les règles d'appartenance, les espaces géographiques couverts, les branches de l'activité économique où elles interviennent, les fonctions qu'elles remplissent, les types de biens qu'elles produisent et les axes stratégiques du PCD qu'elles couvrent.

L'objet de cette classification étant la constitution d'une base assez solide pour dresser les profils des OIG qu'on rencontre dans la région CEDEAO et pour définir leurs avantages comparatifs dans l'exécution des projets.

** Cette Note de Politique est tirée de l'étude intitulée : «Les OIG de la région CEDEAO : Inventaire des programmes régionaux des Organisations Intergouvernementales» (CRES, 2012). L'étude a été réalisée pour le compte de la CEDEAO par Abdoulaye Diagne, Yaya Ky, avec la collaboration de Haroana Wassongma. Le CRES tient à remercier les OIG pour leur franche collaboration.*

LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

EDUCATION

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

N° 04 - 2013

La scolarisation des enfants pauvres grâce à un programme de transferts monétaires*

Introduction

L'économie sénégalaise a enregistré des taux de croissance encourageants pendant de longues années, mais cette croissance a été insuffisante pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les fruits de la croissance n'ont pas non plus été équitablement répartis entre les différentes zones et les différents groupes de population, ce qui a contribué à creuser davantage les inégalités. Un grand nombre de zones géographiques, de ménages et d'individus continuent de subir des privations liées à la nutrition, à la santé, à l'éducation, au logement, etc. La crise alimentaire de 2007-2008, immédiatement suivie de la crise financière de 2008, a davantage mis à nu la grande vulnérabilité dans laquelle se trouvent certains groupes de population comme les enfants.

Malgré les efforts déployés à travers la mise en œuvre du DSRP-II en matière de réduction la pauvreté et de la vulnérabilité des groupes de population les plus exposés aux risques, plus de la moitié des Sénégalais sont restés pauvres alors même qu'un très petit nombre d'entre eux bénéficient des systèmes de protection sociale et des filets sociaux existants.

Ce contexte justifie l'étude intitulée « impacts des crises et des réponses politiques mises en œuvre au Sénégal : Situation des enfants et simulations de politiques de protection sociale». Commanditée par l'Unicef, l'étude avait pour objectif d'analyser la situation des enfants en termes de pauvreté et de proposer une solution alternative de protection sociale en faveur des plus pauvres d'entre eux.

Pauvreté et vulnérabilité des enfants

La majeure partie des enfants vivent dans des ménages pauvres et dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction. D'après l'ESPS 2005-2006, on dénombre près de 3 millions d'enfants (2 973 605) de moins de 18 ans vivant dans des ménages pauvres, soit une incidence de pauvreté de 53,7%. Les taux de pauvreté les plus élevés sont observés parmi les enfants vivant en milieu rural (82% contre 8,6% en milieu urbain) et dans les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction.

Nombre d'enfants n'ont toujours pas accès aux services sociaux de base. On estime que trois enfants sur quatre souffrent de privations sévères en matière de logement (43%), d'éducation (39%), d'assainissement (24%) et de santé (21%). Les privations en matière d'accès à l'eau (11%), à la nutrition (7%) et à l'information (2%) sont plus faibles

**Cette Note de Politique est tirée de l'étude intitulée : «Evaluation des impacts des crises et des réponses politiques mises en oeuvre au Sénégal : situation des enfants et protection sociale au Sénégal» (CRES, 2012). L'étude a été réalisée pour le compte de l'Unicef par Gaye Daffé, Faton Cissé et MBaye Diène, avec la collaboration technique de Yaya Ky. Le CRES tient à remercier l'Unicef pour son étroite collaboration.*

LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

EDUCATION

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

N° 02 - 2013

L'évaluation du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) 2000-2011 : Le défi de la qualité*

Introduction

Des travaux de recherche récents ont mis en évidence la relation entre la qualité de l'enseignement dispensé dans un pays et celle de ses ressources humaines. Ces dernières étant les acteurs du développement de ce pays, on comprend que la qualité soit au cœur des politiques éducatives. C'est ce qui justifie l'importance qui lui est accordée par le Gouvernement du Sénégal qui en a fait l'un des trois axes stratégiques de son Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF, 2000-2011).

Au terme des 10 ans de mise en oeuvre de ce programme, peut-on dire que le Sénégal a-t-il réussi à relever le défi de la qualité ? Est-ce que les élèves sont devenus plus performants ? Réussissent-ils mieux aux évaluations et aux examens ?

C'est à ces questions que tente de répondre la présente note de politique tirée de « L'évaluation des 10 ans du PDEF » menée par le CRES en 2012 à la demande du Ministère de l'Education nationale.

MÉTHODOLOGIE

Pour apprécier la qualité d'un système éducatif on se réfère souvent aux résultats des élèves aux évaluations, examens et concours. Celles-ci étant cependant déterminées par des facteurs tels que les programmes d'études, les manuels scolaires, l'enseignement dispensé, l'existence de cantines scolaires, de projets d'école, le temps d'apprentissage, la démarche d'appréciation devrait nécessairement passer par l'analyse de la qualité de ces facteurs. On anticipe qu'une éducation est de bonne qualité si ces facteurs le sont également.

RESULTATS

Des difficuletés dans la réforme des programmes d'études

les programmes d'études en vigueur au moment du lancement du PDEF étaient obsolètes et ne répondaient plus à l'actualité des sciences et à l'évolution des didactiques. Une réforme a été entreprise pendant la décennie pour rénover ces programmes dans les différents cycles, mais avec des fortunes diverses.

La situation dans les cycles préscolaire et élémentaire. De nouveaux programmes d'études basés sur l'Approche par compétences (APC) ainsi que les outils nécessaires à leur mise en oeuvre ont été produits, testés, validés et introduits dans toutes les classes après la formation des enseignants. On doit ce succès au Secrétariat technique permanent (STP) qui a su coordonner efficacement le pilotage de la réforme à ces deux niveaux d'enseignement. Cependant, les efforts ainsi déployés risquent d'être

**Cette Note de Politique est tirée de l'étude intitulée : «Evaluation des 10 ans du PDEF» (CRES, 2012). L'étude a été réalisée pour le compte du Ministère de l'Education nationale du Sénégal par Abdoulaye Diagne, Baye Niounthé Guèye et Salimata Faye, avec la collaboration de Sokhna Thiam et des statisticiens Haroun, Sadou et Birba. Le CRES tient à remercier les techniciens du Ministère pour les contributions.*

LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

LE SÉNÉGAL ET L'OMD 7

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

N° 06 - 2013

Accès à l'eau, l'éléectricité et l'assainissement

Introduction

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers leurs différents axes proposent à tous les pays du monde, notamment ceux en voie de développement, des options de lutte contre la pauvreté, la faim, l'inégalité et la maladie. L'évaluation des progrès accomplis par le Sénégal montre que malgré une croissance économique encore modeste, le pays a enregistré des progrès vers la réalisation des OMD. Mais qu'en est-il de l'objectif 7 des OMD qui a jusqu'ici très peu retenu l'attention : la création d'un environnement durable par la réduction de moitié, d'ici à 2015, du pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon permanente à l'eau potable, à l'électricité et à l'assainissement ? Le pays pourra-t-il être au rendez-vous en 2015 pour cet OMD ? Ces questions ont été abordées dans l'étude «Pauvreté, inégalité et genre au Sénégal» menée par les chercheurs du CRES en 2013. La présente note de politique expose les résultats de cette étude axés sur l'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement.

Méthodologie

Pour analyser l'évolution des performances du Sénégal vers la réalisation de l'objectif 7 des OMD, les indicateurs d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement ont été renseignés par groupe socioéconomique (sexe, niveau de vie, strate et région) afin de mettre en évidence les disparités au cours de la décennie 2000. Les données utilisées sont issues de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages de 2001 (ESAM II), de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2005 et celle de 2011. Les résultats obtenus à partir de ces sources sont comparés aux données officielles et les facteurs expliquant les différences sont présentés.

RÉSULTATS

1. Accès à l'eau potable

Avec un taux d'accès à l'eau potable de 74,7% en 2011, le Sénégal doit faire plus d'effort d'ici à 2015 s'il veut atteindre 82% qui est l'objectif fixé. De fait, une progression annuelle de l'ordre de 2,15% points de pourcentage est nécessaire jusqu'en 2015. Les chiffres officiels indiquent un taux d'accès légèrement plus faible (73%) en 2011 que celui issu des enquêtes auprès des ménages de la même année (ESP II).

Quatre principales sources d'approvisionnement en eau potable sont utilisées. Il s'agit du robinet intérieur, du robinet public, du robinet du voisin, du forage et de l'eau filtrée. En 2011, le robinet intérieur est la principale source d'approvisionnement (65%), viennent nettement loin derrière le robinet public (20%) et le robinet du voisin (10%).

De fortes disparités caractérisent l'accès des régions à l'eau potable. En effet, si en 2011, 20% des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable résident à Kolda situé à l'est du pays, ce taux est seulement de 11% à St Louis qui est une région au nord. Une autre tendance est que 80% des ménages n'ayant pas accès à une boisson salubre vivent en milieu rural. Si, sur la période 2001-2005, des efforts ont été faits en milieu rural, le pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable augmentant de 2% par an, un relâchement est observé entre 2005 et 2011 puisque ce pourcentage est tombé à 0,85%.

**Cette Note de Politique est tirée de l'étude intitulée : « Pauvreté, inégalité et genre au Sénégal » (CRES, 2012). L'étude a été réalisée par Abdoulaye Diagne, Fatou Cissé, Salimata Faye avec l'appui de Haroona Wassongma, Ibrahim Sadou et Ousmane Birba.*

Edition de notes de politique pour vulgariser les travaux de recherche du CRES

LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

PROJET SUR LA TAXATION DU TABAC EN AFRIQUE DE L'OUEST

PROFIL DE LA GAMBIE EN MATIERE DE TAXATION DU TABAC

Accentuer la pression fiscale sur les produits du tabac pour en réduire la consommation

Contexte

La lutte antitabac est une priorité mondiale de santé publique en Gambie.

Le tabagisme est responsable de cinq millions de décès par an dont deux millions en Afrique. L'OMS prédit une augmentation de ce chiffre à 10 millions à 2023 dont 70% pour les pays en développement si rien n'est fait. La Gambie a signé la Convention cadre de lutte antitabac (CCLAT) en Juin 2003, l'a ratifié en Septembre 2007 et elle est entrée en vigueur le 17 Décembre 2007. La CCLAT comporte des mesures pour réduire l'offre et la demande de tabacs pour protéger les générations présentes et futures des méfaits socio-sanitaires, économiques et environnementaux du tabac. Elle se fonde sur l'information sur les méfaits, l'engagement politique fort, la coopération internationale, l'approche holistique multisectorielle, l'assistance technique et financière pour la reconversion des cultivateurs de tabac et la participation de la société civile. La taxation est la mesure la plus efficiente de lutte antitabac et son efficience croit avec une politique fiscale régionale harmonisée. De dizaines d'études irréfutables confirment que l'augmentation du prix de vente du tabac à travers le relèvement des droits d'accises spécifiques réduits fortement le tabagisme parmi les adolescents, les jeunes adultes et les personnes démunies (Bader et al, 2011). Une méta-analyse dans le bulletin de l'OMS constate une chute du nombre de fumeurs (14,8 millions) et 7,4 millions décès prématurés évités surtout du fait de l'augmentation des taxes sur les cigarettes (3,5 millions) et des lois antitabac (2,5 millions) dans 41 pays appliquant l'initiative MPOWER durant la période 2007 à 2010 (Levy et al, 2013).

Emblème de la Gambie

Tous les pays de la CEDEAO sont signataires de la CCLAT. L'harmonisation de la fiscalité sur les tabacs est régie par deux directives UEMOA et CEDEAO.

Le tabagisme est un problème socio-sanitaire en Gambie.

D'après l'enquête Global Youth Tobacco de 2007, environ 25% des élèves enquêtés n'avaient jamais fumé. Parmi les 1959 étudiants, 10,8% étaient actuellement fumeurs et 36,1% utilisaient des produits du tabac. 20% des élèves étaient exposés au tabagisme passif à domicile et 46% en dehors de leur domicile. La publicité sur le tabac était forte avec plus de la moitié des élèves touchée dans le mois précédent l'enquête. Le tabagisme est perçu positivement : 27% pensaient que les garçons fumeurs ont plus d'amis et que 14,9% des filles qui fument se font plus d'amis. L'enquête WHO Step Wise 2010 sur les 25-64 ans, les hommes représentaient la plus grande proportion de fumeur dans la population étudiée avec 31,3 % et 1% seulement de la population féminine fumeuse. Le tabagisme chez les 25 à 44 ans est de 33%

**Cette Note de Politique est un résumé du Rapport-pays de la Gambie élaboré par une équipe d'experts composée de : Yahya Manneh, Alieu Sakho, Yankhoba Darboe, Fafanding Cham. Résumé du rapport par Pierre Ongolo-Zogo ; Supervision et validation par Nafissatou Sow Baldé, Kadidia Diouf Bâ - CRES.*

LES NOTES DE POLITIQUE DU CRES

SANTE

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ACCES AUX SERVICES DE SANTE

INTRODUCTION

Jusqu'ici, les progrès du Sénégal vers les 4ème, 5ème et 6ème Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont été mesurés exclusivement à partir des données administratives. La série d'enquêtes nationales auprès des ménages réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) au cours des années 2000 offre pour la première fois la possibilité d'avoir une autre lecture des progrès effectivement réalisés en matière de santé. C'est cette opportunité qui a été saisie par le CRES. Ainsi, les avancées du pays vers l'atteinte des OMD en santé sont évaluées à partir d'informations qui sont, jusqu'ici, peu utilisées dans l'évaluation de ses politiques de santé publique.

MÉTHODOLOGIE

L'analyse a été effectuée à partir des données d'enquêtes ESAM I, ESPS I et ESPS II de l'ANSD et des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS IV et EDS V) de ORC Macro pour le cas du Sénégal.

L'analyse de la morbidité a été faite à partir des individus qui ont été malades dans une période d'au plus quatre semaine au moment de l'interview de l'enquête ESPS II. Pour la couverture vaccinale, nous avons évalué aux niveaux national et des régions, le pourcentage d'enfants de moins de 24 mois respectant le calendrier vaccinal en vigueur. Pour l'analyse de la malnutrition c'est la méthode anthropométrique qui a été retenue et appliquée aux enfants de moins de 5 ans en 2005 (base EDS IV) et 2011 (base EDS V). Les indicateurs utilisés sont le poids en fonction de l'âge (poids-pour-âge), la taille en fonction de l'âge (taille-pour-âge) et le poids en fonction de la taille (poids-pour-taille) qui mesurent respectivement les retards de croissance, l'émaciation et l'insuffisance pondérale.

La dynamique des dépenses en santé supportées par les ménages a été faite à partir des bases ESAM II, ESPS I et ESPS II de l'ANSD. Les dépenses des ménages en santé sont calculées sur une base annuelle et ensuite ventilée par structure de santé fréquentée, par quintile de pauvreté, par milieu de résidence et par région afin de mieux appréhender le comportement de certains sous-groupes de ménages.

RÉSULTATS

Prévalence des maladies en 2011

Presqu'un tiers des sénégalais souffrait au moins d'une maladie en 2011 au moment de la collecte des données de l'ESPS II et les femmes sont légèrement plus touchées par cette morbidité. Le paludisme (40% des patients), les douleurs de dos ou de membres (20% des patients) et les maladies respiratoires (17% des patients) sont les maladies dont souffrent le plus les patients aux Sénégal. L'incidence élevée du paludisme étant certainement due au fait que la collecte des données a été effectuée en partie en période hivernale. Au niveau région Kaolack et Thiès sont les plus touchées par la maladie avec respectivement des taux de morbidité de 39% et 36%. Les régions qui enregistrent les taux de morbidité les plus faibles sont Diourbel (20%) et Fatick (22%).

Les élèves dont le père n'a pas fréquenté l'école sont plus vulnérables aux maladies que ceux dont le père est allé à l'école. Pour les pères qui ont fréquenté l'école, leurs niveau d'études n'influence pas significativement la vulnérabilité de leurs enfants aux maladies alors que le niveau d'éducation des mères influence négativement la vulnérabilité des enfants aux maladies.

Edition de notes de politique pour vulgariser les travaux de recherche du CRES

CRES' POLICY BRIEFS
PROJECT ON TOBACCO TAXATION IN WEST AFRICA

PROFIL DU GHANA EN MATIERE DE TAXATION DU TABAC

Accentuer la pression fiscale sur les produits du tabac pour en réduire la consommation

Contexte

La lutte antitabac est une priorité mondiale de santé publique.

Le tabagisme est responsable de cinq millions de décès par an dont deux millions en Afrique. L'OMS

Ghana emblem

prédit un pic à 10 millions en 2030 dont 70% pour les pays en développement si rien n'est fait. La Convention-Cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) qui constitue le cadre de la riposte mondiale comporte des mesures pour réduire l'offre et la demande de tabac et protéger les générations présentes et futures de ses méfaits socio-sanitaires, économiques et environnementaux. Elle se fonde sur l'information exacte, l'engagement politique fort, la coopération internationale, l'approche holistique multisectorielle, l'assistance technique et financière pour la reconversion des cultivateurs de tabac et la participation de la société civile. Le droit d'accises spécifiques sur les tabacs est la mesure la plus efficiente de lutte antitabac et son efficience croit avec la cohérence de la fiscalité régionale. Des dizaines d'études irréfutables confirment que le relèvement des droits d'accises spécifiques lorsqu'il renchérit le prix des cigarettes réduit fortement le tabagisme parmi les adolescents, les jeunes adultes et les personnes démunies (Bader et al, 2011). Une méta-analyse dans le bulletin de l'OMS constate une baisse de 14,8 millions du nombre de fumeurs et 7,4 millions de décès prématurés évités surtout à cause de l'augmentation des taxes sur les cigarettes (3,5 millions) et des lois antitabac (2,5 millions) dans 41 pays appliquant les stratégies MPOWER entre 2007 et 2010 (Levy et al, 2013). Tous les pays de la CEDEAO sont signataires de la CCLAT mais la fiscalité sur les tabacs est régie par deux directives UEMOA et CEDEAO qui n'intègrent pas les dispositions pertinentes de la CCLAT relative à la fiscalité.

Le tabagisme est un problème socio-sanitaire au Ghana.

Une loi antitabac était déjà en vigueur dans les années 1980 avant la ratification de la CCLAT en Novembre 2004. En 2012, une loi de protection de la santé publique a été adoptée qui intègre les dispositions pertinentes de la CCLAT. Malgré les données parcellaires, la prévalence du tabagisme est estimée autour de 5 à 8% parmi les adultes soit environ un million de personnes avec des disparités régionales et socio-économiques ; en particulier les régions du Nord et les couches démunies présentent les prévalences les plus élevées. Parmi les déterminants du tabagisme parmi les jeunes, Dennis- Antwi et al. (2003) dans une enquête nationale ont identifié l'influence des amis et la pression sociale. Sept fumeurs sur dix ont déclaré fumer en groupes. Outre la cigarette, 27% des utilisateurs ont recours au tabac à mâcher et à la prise. Selon l'OMS (2012), le tabac est responsable de 3% des décès dus aux maladies non transmissibles au Ghana soit 2% des 158 décès pour 100.000 habitants dus aux maladies cardiaques, 40% des 8 décès pour 100.000 habitants dus aux cancers des voies respiratoires, et 18% des 52 décès pour 100.000 habitants par maladies

**Cette Note de Politique est un résumé du Rapport-pays du Ghana élaboré par une équipe d'experts composée de : Bernice Serwah Ofosu-Baadu, Hendrick Dwommoh-Mensah, Peter Bakufan, Franck Otchere. Résumé du rapport par Pierre Ongolo-Zogo ; Supervision et validation par Nafissatou Sow Baldé, Kadidia Diouf Bâ - CRES.*

JANUARY - 2014

CRES' POLICY BRIEFS
PROJECT ON TOBACCO TAXATION IN WEST AFRICA

MALI PROFILE REGARDING TOBACCO TAXATION

Increasing tax pressure on tobacco to curb smoking

Context

Tobacco control is a global public health priority.

Two of the five million annual deaths caused by smoking in the

Emblem of Mali

world occur in Africa and the WHO predicts that if nothing is done, this figure will reach ten million by 2030, 70% of which in developing countries. The Framework Convention for Tobacco Control (FCTC) initiated in 1999 and adopted in May 2003 is an arsenal of provisions aimed to reduce the supply and demand of tobacco and protect the current and future generations from its damaging economic, environmental and socio-sanitary effects. FCTC rests on information on these damaging effects, strong political commitment, international cooperation, the multisectoral holistic approach, accountability, technical and financial assistance, to facilitate tobacco growers' reconversion and the participation of the civil society. Dozens of irrefutable studies confirm that the increase in tobacco selling prices thanks to a higher specific excise duty reduces smoking considerably among teenagers, young adults and poor people (Bader et al, 2011). A meta-analysis published by the WHO's Newsletter in July 2013 shows a reduction in the number of smokers by 14.8 million and the avoided premature deaths by 7.4 million, in 41 countries having adopted between 2007 and 2010, the strategies recommended by the MPOWER Initiative, as a result of the tax increase on cigarettes (3.5 million) and the anti-smoking laws (2.5 million) (Levy et al, 2013). The UEMOA and ECOWAS directives, which have been adopted to promote regional integration are in contradiction with the pertinent provisions of Articles 5 and 6 of the Framework Convention for Tobacco control (FCTC), and yet ratified by all member states.
Smoking is a major socio-sanitary issue in Niger. In the absence of a steering and operational body for tobacco, the information on the scale, the determining factors and the damaging effects of smoking is incomplete. The consumption of cigarettes is masculine, while the use of chewing tobacco and snuff is genderless, with a high prevalence in rural areas and poor families. In 2008, the prevalence was ranging from 10.9% to 34.8% depending on age, early initiation and the intensity was estimated

**This policy brief is a summary of the National Report of Mali, which has been elaborated by : Pr. Massa Coulibaly, Boubacar Bougoudogo, Abdoulaye Kaloga, Almamy Touré, Mahady Mamadou Fofana. This policy brief has been elaborated by Pierre Ongolo-Zogo. Supervision and validation by Nafissatou Baldé Sow and Kadidia Diouf Bâ - CRES.*

CRES' POLICY BRIEFS
PROJECT ON TOBACCO TAXATION IN WEST AFRICA

NIGER PROFILE REGARDING TOBACCO TAXATION

Increasing tax pressure on tobacco to curb smoking

Context

Tobacco control is a global public health priority.

Two of the five million annual deaths caused by smoking in the

Musée national du Niger

world occur in Africa and the WHO predicts that if nothing is done, this figure will reach ten million by 2030, 70% of which in developing countries. The Framework Convention for Tobacco Control (FCTC) initiated in 1999 and adopted in May 2003 is an arsenal of provisions aimed to reduce the supply and demand of tobacco and protect the current and future generations from its damaging economic, environmental and socio-sanitary effects. FCTC rests on information on these damaging effects, strong political commitment, international cooperation, the multisectoral holistic approach, accountability, technical and financial assistance, to facilitate tobacco growers' reconversion and the participation of the civil society. Dozens of irrefutable studies confirm that the increase in tobacco selling prices thanks to a higher specific excise duty reduces smoking considerably among teenagers, young adults and poor people (Bader et al, 2011). A meta-analysis published by the WHO's Newsletter in July 2013 shows a reduction in the number of smokers by 14.8 million and the avoided premature deaths by 7.4 million, in 41 countries having adopted between 2007 and 2010, the strategies recommended by the MPOWER Initiative, as a result of the tax increase on cigarettes (3.5 million) and the anti-smoking laws (2.5 million) (Levy et al, 2013). The UEMOA and ECOWAS directives, which have been adopted to promote regional integration are in contradiction with the pertinent provisions of Articles 5 and 6 of the Framework Convention for Tobacco control (FCTC), and yet ratified by all member states.
Smoking is a major socio-sanitary issue in Niger. In the absence of a steering and operational body for tobacco, the information on the scale, the determining factors and the damaging effects of smoking is incomplete. The consumption of cigarettes is masculine, while the use of chewing tobacco and snuff is genderless, with a high prevalence in rural areas and poor families. In 2008, the prevalence was ranging from 10.9% to 34.8% depending on age, early initiation and the intensity was estimated at 52 cigarettes per adult and per year; out of ten households, seven have within their premises at least one smoker; heavy smokers (over 10 cigarettes/day) were manual workers (54%), civil servants (43%) and schoolchildren (33%). The World Health Organization (WHO) has announced that the chronic smoking-related diseases (cancer, heart diseases) were on the rise with 29,000 deaths. The

Amani Salhatou *(au milieu)*,
Coordonnateur Cellule Nationale CEDEAO Niger

**This policy brief is a summary of the National Report of Niger, which has been elaborated by : Sangaré Alkassoum Saadatou, Hammadou Karimou, Mamane Souley Labo, Maina Abdoul. This policy brief has been elaborated by Pierre Ongolo-Zogo. Supervision and validation by Nafissatou Baldé Sow and Kadidia Diouf Bâ - CRES.*

CRES' POLICY BRIEFS
PPROJECT ON TOBACCO TAXATION IN WEST AFRICA

TOGO PROFILE REGARDING TOBACCO TAXATION

Speed up tobacco control by optimizing taxes on tobacco

Context

Tobacco control is a global public health priority Two of the five million annual deaths caused

Emblem of Togo

by smoking in the world take place in Africa and the WHO predicts a peak ten million by 2030, 70% of which in developing countries. The Framework Convention for Tobacco Control (FCTC) initiated in 1999 and adopted in May 2003 is a series of provisions aimed at reducing the supply and demand of tobacco and protecting the current and future generations from its damaging economic, environmental and socio-sanitary effects. FCTC rests on information on these damaging effects, strong political commitment, international cooperation, the multisectoral holistic approach, accountability, technical and financial assistance, to facilitate tobacco growers' reconversion and the participation of the civil society. Dozens of irrefutable studies confirm that the increase in tobacco selling prices thanks to a higher specific excise duty reduces smoking considerably among teenagers, young adults and poor people (Bader et al, 2011). A meta-analysis published by the WHO's Newsletter in July 2013 shows a reduction in the number of smokers by 14.8 million and the avoided premature deaths by 7.4 million, in 41 countries having adopted between 2007 and 2010, the strategies recommended by the MPOWER Initiative, as a result of the tax increase on cigarettes (3.5 million) and the anti-smoking laws (2.5 million) (Levy et al, 2013). The UEMOA and ECOWAS directives on the taxation of tobacco, which were meant to promote regional integration, ignore the pertinent provisions of Articles 5 and 6 of FCTC, let alone the strategies of the MPWER initiatives.

Smoking is a major socio-sanitary issue in Togo.

The Togolese Government has a legal and regulatory arsenal, with the law No 2010-017 of 31 December 2010 including a tax option aimed at increasing the prices of tobacco to make them inaccessible to the majority of smokers. Two million (33.9%) of the Togolese people were exposed to tobacco smoke at home (STEPS Survey, 2010). The five million economically vulnerable Togolese are 91% responsible for the total consumption of tobacco, whose sanitary damaging effects are pulmonary cancer and strokes, as well as physical, behavioral, and psychological dependency. Advertising and friends' influence are the factors inciting smoking among schoolchildren who start smoking at the very early age of 11 years (GYTS Survey, 2002).

The Problem: The sub-optimal recourse to taxes to increase tobacco sales prices.

The legal and regulatory arsenal provides for the use of excise duties to increase tobacco prices and make them inaccessible to the majority of consumers, but its application is sub-optimal. The ad valorem excise duty (45%) remains below the ceiling of the ECOWAS directive (100%) and the rate used in neighboring Gha

**Cette Note de Politique est un résumé du Rapport-pays du Togo élaboré par une équipe d'experts composée de : Noureiny Tcha-Kondor, Koffi Sodokin, Afossoro Donko, Kokou Ouatara Nadjarikan, Robert Ahiadjo. Résumé du rapport par Pierre Ongolo-Zogo ; Supervision et validation par Nafissatou Sow Baldé, Kadidia Diouf Bâ - CRES.*

Séminaires des doctorants

Comme chaque année, le CRES a organisé en 2013, des séminaires à l'intention des doctorants afin d'aider ces jeunes chercheurs dans leurs travaux et dans la rédaction de leurs thèses. Deux séminaires ont ainsi eu lieu pendant le premier trimestre de l'année 2013.

- Le premier qui s'est tenu le mardi 05 mars était consacré à la présentation des résultats de recherche de Mme Fatoumata L. Diallo Sow, doctorante au CRES. Mme Sow travaille sur le thème suivant « Efficacité des programmes d'alimentation sur les performances scolaires en milieu rural au Sénégal ». Ont pris part à cette rencontre les autres doctorants et des statisticiens du CRES.

- Le second séminaire a été organisé le jeudi 17 Janvier 2013 en présence du Pr François J. Cabral, coordinateur scientifique du CRES. Le doctorant Aimé Mbatkam Mangoumen a fait une présentation de son projet de thèse intitulé «Analyse de la dynamique de la pauvreté au Sénégal». La rencontre a enregistré la participation des enseignants-chercheurs du CRES, des doctorants et des statisticiens.

Les Rencontres de la Recherche Economique (RRE)

Les RRE sont des ateliers scientifiques d'échanges organisés pour le renforcement des capacités des chercheurs. Ce sont des occasions de discuter des problématiques, des méthodologies et des résultats des travaux de recherche en sciences économique et sociale. Trois RRE ont été organisées pendant le premier trimestre de l'année 2013.

- La première s'est tenue le mardi 11 juin 2013 et a porté sur les méthodologies et résultats de recherches des chercheurs. Le Pr François J. Cabral a fait un exposé sur le thème « Effects of bad allocation of resources devoted to public capital for economic growth and poverty in Senegal: the cases of agricultural public investment ». Ont pris part à cette rencontre, Mme Anne Sophie Robilliard, chercheur à l'IRD, Mamadou Ng. Kane de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), Mme Aminata Diagne, MM. Harouna Wassongma, Ousmane Sokhna, Yaya Ky, Ibrahima Ndiaye, Adoum Weibigue, Kiyiébé Baman Kouak, du CRES. Yaguinim Malb du NPTCI, Mansour Diop de l'ISE/LAREM et Mme Ndèye Fatou Diémé.

- La seconde a permis à M. Facinet Conté, enseignant chercheur à l'Université Général Lansana Conté de Conakry (Guinée) et doctorant à l'UCAD de présenter les résultats de ses recherches sur « Les déterminants de la compétitivité des manufactures: cas des pays de l'UEMOA ». La rencontre s'est déroulée au CRES, le mardi 05 Février 2013.

- A la 3ème RRE, c'est M. Bassirou Diagne, ingénieur en planification économique et chargé d'étude au Global Interface Trust /Cissary Holding qui a présenté sa recherche sur le thème « Les processus d'intégration socio-économique des migrants ruraux en zone urbaine ». La rencontre a eu lieu le mardi 09 avril 2013.

Formation en communication d'influence

Le Dr Fatou Cissé, Mlle Awa Diop et M. Doudou Ndiaye ont représenté le CRES à un séminaire international de formation sur les processus d'influence politique. Ce séminaire, qui s'est déroulé du 8 au 12 avril 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso), a été financé par le CRDI, à travers l'Initiative Think tank (ITT). Il a été organisé par le Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES) du Burkina Faso, au nom des centres bénéficiaires de l'ITT. L'atelier a aussi enregistré la participation d'institutions non membres de l'ITT, notamment, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population(ISSP) du Burkina Faso, le Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques (CERAPE) du Congo et le Centre de Recherche sur la Démocratie et le Développement en Afrique (CREDDA) du Cameroun.

La formation était assurée par l'agence NIYEL, sous la supervision du Dr Diakalia Sanogo, Coordonnateur de l'ITT qui a pris part aux ateliers.

Quelques participants à la session de formation en communication d'influence

Formation du personnel et des doctorants sur les médias sociaux

Le CRES a organisé un atelier de formation sur les réseaux sociaux au profit de son personnel, le 22 octobre 2013.

La formation qui portait sur l'utilisation de Facebook, Ttwitter et Linkdin, était animée par Laeticia Badolo et Salam Thiam de l'Agence NIYEL. Y ont participé : Aminata Diagne, Awa Diop, Kadidia Ba Diouf, Nafissatou Baldé Sow, Harouna Wassongma, Ousmane Birba, Mouhamadou M. LO, Michel Faye, Boubacar Diao, Doudou Ndiaye, Kiyiébe Baman Kouak, Ibrahima Ndiaye, Mamadou Aladji Ly.

Photo souvenir des participants

Formation des gestionnaires du Programme d'Appui et de développement des Centres d'Excellence Régionaux (PACER-II)

Un atelier de formation des gestionnaires du PACER s'est tenu du 19 au 21 mars 2013 à Ouagadougou. Financée par l'UEMOA, la session a enregistré la participation de 38 centres africains francophones. Le CRES y était représenté par Mme Fatou Cissé, trésorière et M. Jean-Jacques Badji, Directeur administratif et financier. La session a porté sur le rappel des dispositions de la convention, les échanges sur les difficultés rencontrées pendant le PACER-I, les procédures d'acquisition de biens et services, l'organisation des réunions, l'engagement et la liquidation des dépenses, la sélection des bénéficiaires de bourses et les procédures relatives aux opérations de l'UEMOA.

Participation à la Conférence annuelle de l'Association canadienne d'économie (ACE)

Ousmane Sokhna

La 47ème conférence annuelle de l'Association Canadienne d'Economie (ACE) s'est tenue du 30 Mai au 2 juin 2013 à Montréal. Cette grande manifestation a été l'occasion pour les chercheurs et doctorants en économie, dont les papiers ont été sélectionnés, de présenter les résultats de leurs travaux de recherche. C'est dans ce cadre que M. Ousmane Sokhna, doctorant au CRES, a été invité par le Canadian Development Economics Study Group (CDESG) à présenter le papier coécrit avec le Pr Abdoulaye Diagne, intitulé "The impact evaluation of School Feeding Programs on the Internal Effectiveness of Rural Primary School: Evidence from a Randomized Trial in Senegal".

STAGES

Le CRES a reçu les stagiaires suivants, pendant le premier semestre de 2013.

Amadou DIA - Etudiant en première année de maitrise spécialisée en Relations publiques, M. Dia a intégré le CRES à partir du 6 février 2013 pour un stage de quatre mois. Pendant son séjour, il a aussi

assuré le secrétariat du comité technique mis en place pour la création de l'institut de formation du CRES. Il a été encadré par M. Jean Jacques Badji, Directeur administratif et financier.

Amadou YOUM - Elève-ingénieur en travaux statistiques, niveau quatrième année (ITS4) de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) M. Youm a été admis comme stagiaire au CRES où il est encadré par le Dr Ousmane Faye, chercheur permanent au CRES. Son stage a duré du 20 février au 20 mai 2013.

Mamadou KHARMA - Etudiant en ingénieur des travaux statistiques et de l'analyse économique (ITS) en fin de formation à l'ENSAE a fait un stage au CRES, sous l'encadrement de Dr Fatou Cissé, chef du département Croissance et équité. Son stage a duré du 20 février 2013 à mai 2013.

Kiyiébe Baman KOUAK - Titulaire d'une maitrise en analyse et politiques économiques, Kiyiébe Baman KOUAK est inscrite en Master II en méthodes statistiques et économétriques au Centre de Recherche et de Formation pour le Développement Economique et social (CREFDES) à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Son stage au CRES lui a permis de préparer son mémoire pour l'obtention d'un diplôme de Master II. Son encadreur était le Pr Abdoulaye Diagne, Chef du département Economie des ressources humaines et Directeur exécutif du CRES. Arrivée au CRES en Mars 2013, son stage a duré jusqu'au mois d'août 2013.

Renforcement des capacités des membres de la Ligue sénégalaise contre le tabac (LISTAB)

Le CRES a participé au renforcement de capacités organisé par la LISTAB, dans le cadre de l'exécution du projet ATCC2. La formation relative au suivi de l'industrie du tabac et à la mise en œuvre de l'Article 5.3 de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Antitabac (CCLAT) a été organisée en faveur des acteurs de la société civile du 23 au 24 octobre 2013 à Dakar.

L' atelier a permis aux participants de partager l'analyse structurelle et les recommandations de l'article 5.3, la définition et les principales stratégies et arguments de l'industrie du tabac pour saper la lutte antitabac ; il a aussi porté sur les options et outils de reportage pour surveiller et contrer les tactiques de l'industrie du tabac. Des jeux de rôles, suivis des appréciations de l'auditoire, ont accompagné l'application des acquis de la formation.

Soutenance de thèse de doctorat :
Le CRES compte un nouveau docteur en sciences économiques

M. Mouhamadou Moustapha Lô, doctorant au CRES depuis 2009, a présenté jeudi 1er août 2013, une thèse de doctorat unique sur : « l'alimentation des élèves à l'école: une évaluation expérimentale de ses impacts sur les acquisitions cognitives ». C'était à l'Amphi B de la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, en présence d'un nombreux public composé, entre autres, des membres du CRES, des étudiants de l'Université de Dakar et de Saint Louis, des membres de sa famille.

M. Lô devant le jury

... avec la LISTAB

Le CRES est membre fondateur de la Ligue Sénégalaise contre le tabac (LISTAB)créée en 2011. Il participe aux activités de ce réseau qui regroupe environ 15 associations et ONG s'activant dans la lutte antitabac. L' essentiel des activités tourne autour de la mobilisation des acteurs pour le plaidoyer, du renforcement des capacités, du lobbying auprès des autorités et de la sensibilisation des populations en général.

Dans le cadre de la campagne de plaidoyer pour l'adoption du projet de loi antitabac, le CRES a participé en 2013 à l'audience que madame la ministre de la Santé et l'Action sociale a bien voulu accorder aux membres de la LISTAB.

La délégation, reçue par Mme le minsitre de la Santé

... avec Tobacco Taxation Working Group

Le CRES est membre du groupe de travail sur la fiscalité du tabac de l'UEMOA-OMS créé pour une mise à niveau des informations relatives à la taxation des produits du tabac en Afrique. Ce groupe est coordonné par American Cancer Society (ACS) qui convoque des réunions périodiques pour favoriser les échanges. Le groupe collecte et synthétise les informations sur l'état de la politique fiscale de la lutte antitabac en Afrique, en particulier au sein des blocs régionaux, et identifie les parties prenantes clés et les champions dans le processus. Son but, au sein de l'UEMOA, est de travailler pour que l'élimination de la fourchette 45 % de taxe sur le tabac et / ou le remplacement de la taxe ad valorem par la taxe spécifique.

Le CRES a participé aux réunions tenues à New York le 11 avril 2013 et à Gaborone du 3 au 6 novembre 2013. Le groupe de travail composé des représentants des organisations membres dispose d'un plan d'action annuel et d'une programmation des rencontres et des échanges. Les hauts fonctionnaires gouvernementaux des Etats membres de l'UEMOA (ministère de la Santé et ministère de l'Economie et des Finances) sont impliqués dans certaines rencontres.

... avec Framework Convention Alliance (FCA)

Le CRES a reçu son certificat de reconnaissance en qualité de membre officiel de la FCA, suite à l'acceptation de sa demande d'adhésion depuis avril 2013.

La FCA a été créée en 1999. Elle regroupe 350 organisations membres travaillant sur le développement dans 100 pays ayant ratifié la Convention-cadre pour la lutte anti tabac (CCLAT) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La CCLAT est le premier traité mondial de santé publique dans le monde dont le but est l'adoption d'un ensemble de mesures visant à réduire les effets néfastes sanitaires et économiques du tabagisme. Cette adhésion ajoute le CRES dans la liste des membres officiels de la FCA lui permet de recevoir et de partager toutes les informations relatives aux activités de lutte anti tabac. Il est également membre des groupes de travail qui se réunissent virtuellement (en ligne via skype ou en vidéo-conférence) périodiquement pour échanger sur la planification des activités de développement, les plaidoyers, etc…).

Le Pr Diagne (2ème à partir de la gauche) en compagnie des autorités régionales

... avec la CEDEAO

En partenariat avec le CRES, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) impliquée dans le projet régional de recherche-action sur la taxation du tabac depuis 2012, prend une part active à la lutte pour l'atteinte des objectifs d'harmonisation des taxes dans son espace à travers son « Department of Trade, Customs & Free Movement » Les cellules nationales de cette organisation régionale ont présidé les comités nationaux de pilotage du projet dans tous les pays membres, et ont tenu des ateliers nationaux de validation des profils-pays.

Mme Franco reçue par le Pr Diagne et l'équipe de la Coordination tabac

... avec la Fondation Bill & Mélinda Gates

Le CRES a reçu le 19 avril 2013 la visite de Mme Lynn Miller Franco, Vice-présidente du cabinet Encompass. Mme Franco était au Sénégal pour le compte de la Fondation Bill et Melinda Gates, en vue de mieux connaitre le contexte de la lutte antitabac au Sénégal et d'évaluer les possibilités d'une collaboration avec les structures sénégalaises de lutte antitabac.

Dans ce cadre, elle a rencontré les représentants du ministère de la Santé, de l'OMS, de l'Institut pour la Santé et le Développement (ISED) et de la Ligue sénégalaise contre le tabac (LISTAB).

... avec le CRDI

Le Dr Simon Carter, nouveau Directeur régional Afrique Subsaharienne du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), a effectué une visite de travail au CRES, le vendredi 26 avril 2013. Il a rencontré les chercheurs et le personnel du CRES et a échangé avec eux sur les perspectives de la collaboration entre les deux institutions.

Le Dr Carter, qui avait eu écho des activités du CRES et de l'impact de ses résultats de recherche, a adressé ses vives félicitations à l'équipe du Pr Diagne et a renouvelé la confiance du CRDI au CRES. Des discussions ont été entamées sur les perspectives de collaboration.

... avec UNU-MERIT

Du 8 au 10 janvier 2013, le CRES a accueilli une délégation de l'Institut des Nations Unies (UNU-MERIT) composée des Professeurs Bart Verspagen et Théophile Azomahou, respectivement Directeur et Directeur de Recherche de l'Institut UNU-MERIT de l'Université de Maastricht (Pays-Bas). Cette visite de travail entre dans le cadre du projet de création, à Dakar, d'un Institut de l'Université des Nations Unies jumelé à celui de Maastricht.

Un protocole d'accord a déjà été signé le 9 octobre 2009 entre le Gouvernement du Sénégal et l'Université des Nations Unies pour la création de cet institut au Sénégal.

M. Carter s'adressant à l'équipe du CRES

Le Pr Diagne recevant un cadeau (un tableau) des mains de Bart Verspagen en présence de Théophile Azomahou

... avec Africa Growth Initiative (AGI)

Du 12 au 17 août 2013, l'Africa Growth Initiative (AGI) de l'Institution Brookings a organisé sa réunion annuelle des partenaires à Johannesburg (Afrique du sud) avec ses six « Think tank » partenaires africains : Development Policy Research Institute (DPRU) d'Afrique du sud, Institute of Statistical, Social and Economic Research (ISSER) du Ghana, Nigerian Institute of Social and Economic Research (NISER), Kenya Institute of Public Policy Research and Analysis (KIPPRA), Economic Policy Research Centre (EPRC) d'Ouganda et le Consortium pour la Recherche Economique et sociale (CRES) du Sénégal. Durant les trois ans de collaboration (2010-2013), ces Think tank ont travaillé en s'inspirant de l'expérience de la Brookings institution, à travers l'AGI pour améliorer l'impact qu'ils ont sur les politiques publiques dans leurs pays et régions respectifs. Le CRES était représenté à cette réunion par le Pr François J. Cabral, coordinateur scientifique, et par M. Doudou Ndiaye, Directeur de la communication.

L' atelier de Johannesburg avait pour objectifs de tirer les enseignements de cette collaboration originale Nord-Sud et Sud-Sud, mais également d'identifier les moyens de renforcer leur collaboration afin d'améliorer la qualité de leur recherche, et surtout, d'influencer les décisions politiques dans le sens des résultats de ces recherches. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire les échanges sur la détermination des sujets majeurs qui intéresseront les politiques africaines dans les prochaines années. Pour les prendre en charge de manière efficace et globale, les participants ont appelé à plus de collaboration entre les "Think tank" partenaires, notamment, à travers des questions de recherche transversales, essentielles à la croissance et au développement de l'Afrique.

M. Ndiaye (CRES) et le Pr Cabral avec l'équipe du DPRU (Université de Cape Town

... avec African Tobacco Control Consortium (ATCC)

Au mois de mai 2013, le CRES a reçu la mission d'évaluation du projet ATCC 1 et 2 en sa qualité de membre de l'organisation faîtière bénéficiaire. La séance a été une occasion d'échanges avec Mme Moussa Bimla de l'équipe d'American Cancer Society basée à l'Université de Pretoria sur l'influence de la LISTAB dans la politique de lutte contre le tabac au Sénégal, ses forces, ses faiblesses et sur les possibilités de croissance.

... avec la Société civile

Le CRES a participé à la relecture du draft du rapport parallèle de la société civile commandité par la FCA (Framework Convention Alliance) en octobre 2013 et y a apporté sa contribution. Le profil du Sénégal sur la taxation des produits du tabac a aussi été exploité dans le rapport. L'insuffisance d'études relatives à la prévalence du tabac au Sénégal a été identifiée (études parcellaires : zone géographique et catégorie de personnes très réduites).

Consultez nos publications
en visitant notre site web :
www.cres-sn.org

Atelier d'évaluation du projet de loi anti tabac

M. Mamadou Selly Ly (Ministère de la Santé) pendant son intervention

Le CRES a organisé le jeudi 29 aout 2013 un atelier d'évaluation du projet de loi anti tabac avec la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Antitabac (CCLAT). Cette rencontre a vu la participation des représentants du ministère de la Santé et de l'action sociale, de la Direction des Douanes, des associations de consommateurs, de la société civile impliquée dans la lutte antitabac, des universitaires juristes et des conseillers ruraux de la ville de Touba Mosquée.

Après l'adoption, le 4 juillet 2013, du projet de loi anti tabac en Conseil des ministres, et en vue de préparer sa transmission au Parlement, cet atelier visait à évaluer le niveau de conformité de cette loi avec la CCLAT qui avait servi de base à l'élaboration de l'avant-projet de loi. Les remarques et suggestions émises lors de cet atelier visaient à :

- clarifier davantage l'intitulé du projet du projet de loi en y introduisant l'aspect lié à la publicité ;
- ne pas limiter les actions en justice aux seules organisations évoluant dans la lutte anti tabac;
- mieux clarifier la notion de « tabagisme passif» ;
- prévoir des articles qui prennent en compte les aspects liés à la taxation et aux méfaits du tabac sur les femmes enceintes ;
- préciser, dans l'exposé des motifs, les comportements de certains enseignants qui fument devant leurs élèves, les informations sur l'industrie du tabac en termes de contribution sur l'économie nationale, sur la résorption du taux de chômage… ;
- préciser si nous sommes devant un cas d'infraction ou de délit ;
- préciser le rôle dévolu aux agents assermentés du Commerce et de la Douane, au regard des délits évoqués qui sont de nature civile ;
- convoquer une réunion restreinte le jeudi 6 septembre 2013 pour mieux structurer les amendements à proposer aux députés.

Conférence internationale sur l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne

Une conférence internationale sur l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne a été organisée du 28 au 30 Janvier 2014 à Dakar par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), en collaboration avec le réseau PEP (Partenariat pour les Politiques Economiques). Cette rencontre était un forum de réflexions, d'échanges et de partage d'expériences.

Elle a réuni des responsables nationaux et régionaux des politiques publiques, des partenaires multilatéraux, des chercheurs et autres experts africains issus de Think tank et centres de recherches du continent. Il s'agissait, pour les conférenciers, de confronter les résultats de recherches des programmes et initiatives pour l'emploi des jeunes afin d'identifier les opportunités et les défis, en vue de décliner les meilleures options et stratégies politiques permettant de faire des avancées dans ce domaine.

Réunion de validation technique de l'argumentaire pour un changement de fiscalité du tabac en Afrique de l'Ouest

Sous la présidence de M. Abdoul Azizou Batouré, Directeur de Cabinet du Commissaire en charge des politiques économiques et de la fiscalité intérieure de l'UEMOA, le CRES a organisé le 27 Septembre 2013 à Dakar, une journée de validation technique de l'argumentaire qui devait être soumis aux commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA.

La finalité est de les convaincre de la pertinence de la révision des politiques de taxation des produits du tabac. Cette activité entre dans le cadre de la phase I du projet régional de recherche-action sur la taxation des produits du tabac en Afrique de l'Ouest que le CRES conduit en partenariat avec le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Pour rappel, en novembre 2012, après l'établissement de 15 profils-pays et une synthèse régionale, le CRES avait organisé une conférence régionale de partage des résultats à Ouagadougou.

C'est à la suite de cette conférence que la CEDEAO a émis l'idée que les résultats déjà obtenus pourraient servir à élaborer un argumentaire à présenter aux commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA qui pourront alors juger de l'opportunité de convoquer un comité technique d'experts.

Avant de transmettre l'argumentaire à ces structures régionales, le CRES a souhaité le consolider, le documenter, le partager, le faire relire et le faire améliorer par quelques personnes ayant une expérience et une expertise avérées dans la lutte anti tabac, notamment, en Afrique. L' objectif de la réunion était donc la validation technique de la première version de cet argumentaire qui prend en compte l'ensemble des évidences permettant à la CEDEAO de convaincre les Etats à adopter de nouvelles directives sur la taxation des produits du tabac.

Les participants à la réunion de validation

Conférence internationale sur le thème « Croissance soutenable et développement en Afrique »

Du 25 au 26 novembre 2013, s'est tenue à Dakar, une conférence internationale sur le thème « Croissance soutenable et développement en Afrique ». Cette rencontre, organisée dans le cadre du partenariat entre le CRES et l'Institut UNU-MERIT basée à Maastricht, aux Pays-Bas, a enregistré la présence de deux ministres de la République du Sénégal : le Pr Mary Teuw Niane, ministre en charge de la Recherche scientifique et M. Abdoulaye Baldé, Ministre du Plan. Elle visait à mettre à la disposition des décideurs publics et privés, une somme de réflexions sur les résultats des travaux menés par des chercheurs du Nord et du CRES autour de questions d'actualité relatives essentiellement à la croissance et au développement en Afrique au Sud du Sahara.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (au milieu)

La rencontre a été ainsi un grand moment d'échanges entre les chercheurs, les décideurs, les partenaires techniques et financiers et de hautes personnalités de la société civile.

Le ministre du Plan (2ème à partir de la droite) présidant la cérémonie de clôture

Réunion sur les APE en Gambie

Les 6 au 10 mai 2013, M. Yaya Ky statisticien et économiste au CRES, a pris part à une réunion organisée conjointement par la CEDEAO et l'UEMOA à Banjul (Gambie) sur les Accords de Partenariat Economiques (APE) entre l'Afrique de l'Ouest (AO) et l'Union Européenne (UE). La réunion a regroupé les directeurs de commerce des 15 pays membres de la CEDEAO et la Mauritanie. L'ordre du jour a porté sur l'examen des préoccupations des Etats africains vis-à-vis de l'APE et sur d'autres questions relatives à l'investissement, au commerce, etc. dans les pays membres de ces organisations.

Concernant les préoccupations des Etats sur la question de l'APE, il a été rappelé qu'en plus des dispositions de l'OMC, la région est en train de se doter des instruments communs tels que les mesures de sauvegarde, les mesures antidumping et les droits compensatoires pour se préserver contre les impacts négatifs de l'APE.

Les deux commissions ont souligné la nécessité d'actualiser le plan opérationnel du programme APE pour le développement (PAPED) et ont assuré leur contribution effective et celle d'institutions financières de la région au financement du PAPED.

Célébration de la Journée mondiale sans tabac à Gorée

Comme à l'accoutumée, en prélude à la Journée mondiale sans tabac, les organisations membres de la LISTAB ont célébré la Déclaration dite de Gorée à la Maison des esclaves, sous forme de plaidoyer visant à accélérer le processus de vote de la loi antitabac.

Le CRES faisait partie de la délégation. Gorée a été également une occasion de prière à la mosquée et de partage sur l'interdiction de l'usage du tabac par l'Islam. C'est devant de nombreux fidèles que l'imam de la mosquée a axé son prêche sur les méfaits du tabagisme et ses conséquences néfastes, et a approuvé le combat contre le tabac. Une autre prière conduite par le prêtre de Gorée était prévue le dimanche 26 mai à l'église avec les fidèles catholiques.

Renforcement des capacités des acteurs de la protection sociale

En collaboration avec l'UNICEF, le Centre international de Formation del'Organisation internationale du Travail (CIF/OIT) a tenu, du 10 au 14 juin 2013, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des acteurs de la protection sociale. Cette importante rencontre a enregistré la participation de l'OMS et de nombreux acteurs venant des pays de l'Afrique de l'ouest. Le CRES y était représenté par le Dr Gaye Daffé et le statisticien-économètre Yaya Ky. Le Dr Daffé y a présenté une communication sur le thème: «Simulation des coûts de ciblage des filets sociaux de sécurité et transferts sociaux».

Le Dr Gaye Daffé debout, présentant sa communication

Journée Mondiale sans tabac à l'Assemblée nationale

Le CRES a pris part à la cérémonie officielle de la Journée mondiale contre le tabac organisée à l'Assemblée nationale le 31 mai 2013. Mme Aminata Touré, ministre de la Justice représentant le ministre de la Santé, a lancé un message de soutien à la loi anti tabac en cours d'adoption. Elle a rappelé, pour s'en féliciter, l'apport considérable du CRES dans le processus d'adoption de cette loi.

Le Premier Ministre visitant le stand de la LISTAB

Outils d'analyse et de suivi des politiques et instruments de politiques pour la science, la technologie et l'innovation (STI)

Les 12, 13 et 14 mars 2013, le Pr Abdoulaye Diagne, Directeur Exécutif du CRES, le Dr Mbaye Diène, Chef du département Economie de l'information et de l'innovation et la doctorante Ndèye Fatou Faye, stagiaire au CRES ont pris part à un atelier régional organisé à Dakar par l'UNESCO sur les outils d'analyse et de suivi des politiques et instruments de politiques pour la science, la technologie et l'innovation (STI).

La rencontre a enregistré la participation du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Sénégal, M. Mary Teuw Niane, de Mme ANN Thérèse Ndong-Jatta, Directrice du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique et représentante de l'UNESCO auprès du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Sénégal et de la Gambie, du représentant de l'Observatoire Africain sur les STI, du représentant de l'Initiative Africaine sur les Indicateurs de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (ASTI, NEPAD), du Directeur exécutif du Réseau africain d'Etudes des Politiques Africaines de Technologie et de nombreux experts du secteur public et privé venant de différents pays africains.

Le Pr Diagne présentant sa communication

Le manque d'informations, d'indicateurs précis et de capacité d'analyse technique pour concevoir les politiques de STI constitue l'un des défis majeurs de la région Afrique.

L' atelier visait à relever ce défi par l'information des participants sur les instruments qui facilitent l'estimation de l'ampleur du potentiel et de l'innovation nécessaire pour garantir le développement durable. Au cours de l'atelier, le Pr Diagne a fait une présentation sur la Conception et l'évaluation des politiques d'innovation dans les pays en développement.

Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur au Sénégal (CNAES)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Pr Mary Teuw Niane, a initié une vaste réflexion visant à faire de son Département un catalyseur de la croissance économique, un moteur de l'émergence économique, du développement social et culturel du Sénégal. L'atteinte d'un tel objectif étant conditionné par « l'amélioration de la gouvernance, la production de données et d'indicateurs fiables, le regroupement des programmes STI dans un système national unique, et l'amélioration des infrastructures », le ministre a donc décidé q'un cadre de Concertation nationale sur l'avenir de l'Enseignement supérieur au Sénégal (CNAES) soit mis en place pour étudier ces questions. Le CNAES avait à sa tête, un comité dirigé par le Pr Souleymane Bachir Diagne, assisté de 14 autres membres dont le Pr Abdoulaye Diagne, Directeur exécutif du CRES. Le comité a produit un pré-rapport qui a été soumis à l'avis des membres de la concertation nationale à travers des ateliers et des sessions plénières. Le rapport général issu des concertations a fait l'objet d'un Conseil présidentiel qui a statué sur les décisions à prendre.

Les particiapants, dans la salle des congrés de l'hôtel King Fahd Palace

Réunion du Tobacco Taxation Working Group

Le CRES a pris part à la réunion du Tobacco Taxation Working Group qui s'est tenue à New York le 11 avril 2013. Il s'est fait représenter par Mme Nafissatou Baldé Sow, coordonnatrice du projet de recherche sur la taxation des produits du Tabac en Afrique de l'ouest. Le Tobacco Taxation Working Group est un groupe international réunissant les chercheurs qui s'activent dans la taxation du tabac. Il mène des activités dans la zone UEMOA en vue d'un changement de politique dans les pays membres.

Point de presse sur la Journée mondiale contre le tabac

Le ministère de la Santé et de l'Action sociale et les acteurs de la société civile, principalement la Ligue sénégalaise de lutte contre le tabac, dont le CRES est membre, ont organisé le mardi 28 mai 2013 dans les locaux du Service National d'Education et d'Information pour la Santé (SNEIPS), une journée d'orientation à l'attention des journalistes. Le CRES y était représenté par Mmes Nafissatou Baldé Sow et Kadidja Ba Diouf, respectivement Coordonnatrice et Assistante du Projet tabac du CRES, et M. Doudou Ndiaye, Directeur de la Communication du CRES.

Cette rencontre a permis de renforcer les connaissances des professionnels de la presse sur la thématique retenue cette année dans le cadre de la célébration de la journée mondiale. Elle a aussi été l'occasion pour les acteurs de mieux véhiculer la bonne information dans le cadre de l'exercice de leur profession.

La rencontre était présidée par le directeur de la Prévention, représentant le ministre de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal.

Mme Sow du CRES

Conférence de UNIWIDER

sur "Conference on Learning to Compute: Industrial Development and Policy in Africa"

Cette conférence a regroupé, à Helsinki, en juin 2013, plusieurs chercheurs du monde travaillant sur les questions de politiques industrielles. Le CRES y a été représenté par Mme Fatou Cissé qui a présenté la première version de son papier intitulé « Do Senegalese Manufacturing Firms Learn by Exporting or Export to Learn? ».

Conférence internationale sur le vieillissement

Cette conférence s'est déroulée à la Haye, aux Pays-Bas, en 2013. Elle a permis un brainstorming entre les experts de différentes disciplines (économistes, démographes, épidémiologistes, gériatres) pour développer un cadre analytique et d'intervention en vue de mieux appréhender les questions liées au vieillissement et aux soins de longue durée dans les pays développés et dans les pays en développement. Les questions et hypothèses de recherche qui seront les principaux axes des travaux du CRES y ont été présentées. Le CRES y était représenté par le Dr Ousmane Faye.

Prix ADEA du « Meilleur chercheur africain en éducation pour l'année 2011-2012 »

Au terme d'un rigoureux processus de sélection, le Pr Abdoulaye Diagne a été nominé, en avril 2013, « Meilleur chercheur africain en éducation pour l'année 2011-2012 ». Le prix, qui est parrainé par la Korea Trust Fund (KOAFEC), inclut un séjour d'études à l'université de Corée du Sud. La cérémonie de remise du prix a eu lieu à Paris, le 14 mai 2013. Elle a été suivie par un cocktail organisé au CRES par les chercheurs et le personnel en l'honneur du récipiendaire. C'était en présence de quelques personnalités, notamment, Mme Linda English (Banque mondiale), M. Sada Ndiaye (ancien ministre).

Le Pr Diagne recevant son prix

Hommage à Aziz Dièye, PCA du CRES

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a rendu hommage à Aziz Dièye, « pour sa contribution au développement des normes de publication financière » dans le monde. M. Dièye, Président du Conseil d'administration du CRES, a reçu la distinction le 6 novembre 2013 au Palais des Nations de Genève. M. Dièye a présidé à deux reprises, en 1994 et 2005, UNCTAD/ISAR. Le premier sigle anglais désigne la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Le second renvoie au groupe intergouvernemental des normes comptables internationales du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC). L'ISAR s'intéresse à l'harmonisation de normes comptables, à la corporate gouvernance, à la comptabilité environnementale, etc.

Un lauréat du CRES au concours d'agrégation

Le CRES compte un **nouveau professeur agrégé. Mbaye Diène, chef du département Economie de l'information et de l'innovation du CRES**, fait partie des 45 universitaires africains (sur 125) qui ont obtenu le grade de professeur agrégé au **16ème Concours d'agrégation** des sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (**CAMES**), organisé du 11 au 20 novembre à Brazzaville, capitale du Congo. Les candidats sont venus des différents pays africains francophones membres du CAMES et de Madagascar.

Le Pr Mbaye Diène (croix sur la photo) et ses co-récipiendaires, posant avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Gouvernance et performances organisationnelles du CRES

L' équipe du CRES

Le CRES a élaboré durant l'exercice 2013 son second plan stratégique pour la période 2013-2017. Ce plan s'articule autour des six (6) axes d'intervention suivants :

- la conduite de travaux de recherche pertinents qui orientent les politiques et apportent des solutions aux défis du développement en Afrique;
- la formation de ressources humaines de qualité, acteurs reconnus du développement des pays africains ;
- le renforcement de la qualité des politiques publiques et privés par des études et conseils;
- le renforcement des capacités institutionnelles en management et communication afin de mieux répondre aux critères de centre d'excellence au plan national, régional et international ;
- la redynamisation et le développement des réseaux locaux et internationaux de partenaires stratégiques ;
- la communication et les publications.

Ces axes serviront de leviers stratégiques dans la mise en œuvre de sa mission et de développement vers sa vision. Chacun de ces axes (objectifs) est décliné en plusieurs sous-objectifs qui font l'objet d'un plan d'actions détaillé. Celui-ci précise, entre autres, les activités à mettre en œuvre, les personnes chargées de les réaliser, les périodes et les livrables correspondants. Ce plan d'actions est complété par un dispositif de suivi-évaluation.

Le Conseil d'Administration qui a été renouvelé en 2012, s'est réuni deux fois au cours de l'exercice. Il a notamment approuvé le rapport d'activités annuel 2012 et le plan stratégique 2013-2017 ainsi que le projet de création d'un institut de formation.

Les comptes du CRES au 31 décembre 2013 ont été revus par le cabinet Deloitte. Cet audit, effectué selon les normes professionnelles nationales, a abouti à une certification des comptes.

Rapport financier

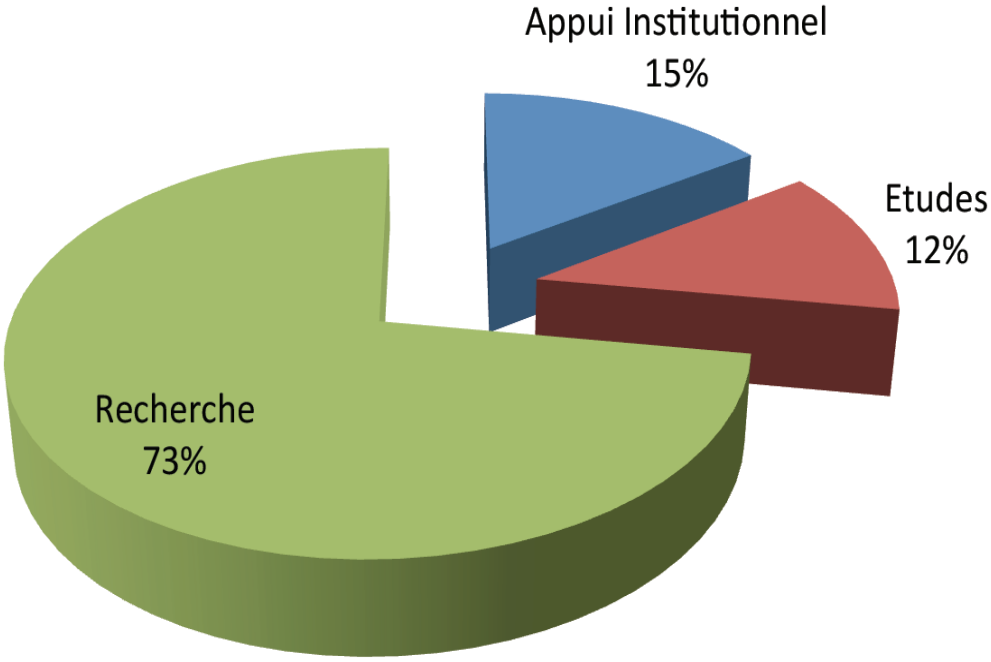

Répartition de l'activité par sources de financement

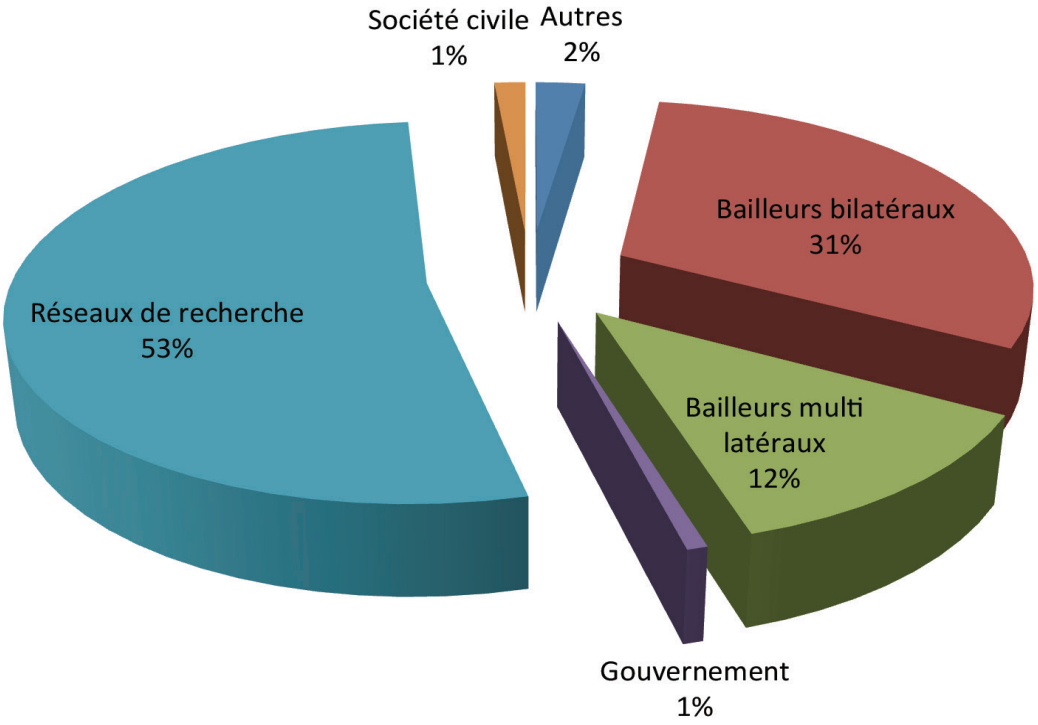

Deuxième colloque-étudiant sur le thème « Participation locale et régionale : regards croisés sur le développement international »

La Chaire en développement international de l'Université Laval du Canada a organisé son 2ème « colloque-étudiant » en développement international les 5 et 6 février 2013 sur le campus numérique de l'AUF à Dakar. Des échanges entre étudiants du Sénégal et du Canada ont été rendus possibles en direct grâce à la visioconférence.

Le colloque s'est déroulé sous le thème «Participation locale et régionale : regards croisés sur le développement international ». Sans toutefois s'y restreindre, le colloque a traité spécifiquement de cette thématique liée au développement dans une perspective interdisciplinaire. Des sessions ont porté sur la gestion des ressources naturelles et ses implications pour les populations, les enjeux de genre dans le développement, la gouvernance locale et l'aménagement urbain ainsi que la responsabilité sociale des entreprises dans le développement.

Des présentations d'étudiants sélectionnés des universités de Dakar, Saint Louis, Ziguinchor, Bambey et de l'Institut supérieur d'enseignement des Maristes ont eu lieu. En outre, M. Diery Seck, Directeur du Centre de recherche en économie politique de Dakar et ancien économiste à la Banque mondiale, a échangé avec les invités sur le thème «Vers une monnaie unique pour la CEDEAO ? ».

Atelier PAGE (Policy Analysis on Growth and Employment), en français: Analyse de politiques de croissance et d'emploi

Quatre équipes de recherche francophones de la phase 1 du programme PAGE de PEP ont bénéficié d'un atelier technique à mi-parcours de leur projet. Cet atelier, qui s'est tenu à Dakar du 9 au 11 novembre 2013, a permis aux équipes de faire une première synthèse de l'avancement de leurs travaux et de bénéficier d'un appui technique personnalisé avec des experts du PEP.

Réunion du Comité de gestion PEP à New York

Le comité de gestion du PEP s'est réuni, du 21 au 23 février 2013, à New York pour discuter des orientations stratégiques de cette institution, de la situation des projets en cours de financement pour chaque programme, et des prévisions concernant la conférence PEP en Afrique du Sud.

Conférence de PEP en Afrique du Sud

Le PEP a tenu sa 10ème conférence annuelle à Cape Town, en Afrique du Sud, du 5 au 9 mai, 2013. Une centaine de chercheurs, d'experts et de décideurs ont été conviés pour échanger sur les problématiques de développement et participer aux présentations des papiers par les chercheurs invités. Un panel d'experts s'est tenu le 10 mai sur le thème : Autonomisation des femmes et Croissance: Opportunités, défis et implications politiques. Ce panel a été organisé conjointement par le PEP, le CRDI et le Feminist Economics journal.

Les chercheurs du CRES

Marie Suzanne BADJI

Enseignante-Chercheure à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
Email : sbadji@cres-sn.org

Mamadou DANSOKHO

Enseignant chercheur maitre assistant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
mdansokho@cres-sn.org

François joseph CABRAL

Professeur titulaire à la Facultédes sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
jcabral@cres-sn.org

Mbaye DIENE

Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
mdiene@cres-sn.org

Fatou CISSE

Enseignante-chercheure à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
fcisse@cres-sn.org

Abdoulaye DIAGNE

Professeur titulaire à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
adiagne@cres-sn.org

Gaye DAFFE

Enseignant-chercheur à la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG)de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
gdaffe@cres-sn.org

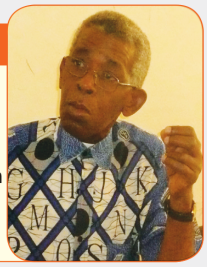

Abdoulaye SAKHO

Directeur de l' Ecole Doctorale en Sciences Juridiques Politiques Economiques et de gestion(SJPEG/UCAD)

Cheikh Ibrahima NIANG

Enseignant-Chercheur à l'Institut des Sciences de l' Environnement, Faculté des Sciences etTechniques,
Université Cheikh Anta Diop, Dakar,
Directeur de l'Institut sur le genre au CODESRIA

Les chercheurs associés

Ibrahima THIAM
imthiam@yahoo.fr

El Hadj Alioune CAMARA
camara.cresucad@yahoo.fr
acamara@cres-sn.org

Théophile AZOUMAHO
azomahou@merit.unu.edu

Anne Sophie ROBILLARD
robillard@dial.prd.fr

Ismael FOFANA
i.fofana@cgiar.org

Baye Ndoumbé GUEYE
bngueye@yahoo.fr
bngueye@cres-sn.org

François Seck FALL
fallfranc@yahoo.fr
fsfall@cres-sn.org

Salimata FAYE
salifaye@yahoo.fr
salifaye@cres-sn.org

Bity DIENE
dienebity@yahoo.fr

Le personnel administratif et technique

Jean Jacques BADJI
Directeur administratif et financier
jjbadji@cres-sn.org

Bounama COULIBALY
Comptable
bcoulibaly@cres-sn.org

Mame Sokhna THIAW
Assistante de direction
msthiaw@cres-sn.org

Mariètou MBAYE
Assistante de programme
mmbaye@cres-sn.org

Haouna WASSONGMA
Statisticien
hwassongma@cres-sn.org

Ousmane BIRBA
Statisticien
obirba@cres-sn.org

Doudou NDIAYE
Directeur de la communication
dndiaye@cres-sn.org

Boubacar DIAO
Chargé de publication
bdiao@cres-sn.org

Michel FAYE
Chargé de publication
mfaye@cres-sn.org

Sokhna THIAM
Chargée du suivi évaluation
sdiouf@cres-sn.org

Yaya KY
Statisticien
yky@cres-sn.org

Kadidi Ba DIOUF
Assistante de projet
kdiouf@cres-sn.org

Nafissatou Baldé SOW
Coordonnatrice du projet Tabac
nbaldesow@cres-sn.org

Ibrahim SADOU
Statisticien
isadou@cres-sn.org

Ousmane SOKHNA
osokhna@cres-sn.org

Fatoumata Lamarana DIALLO
faatdiallo@cres-sn.org

Mamadou Aladji LY
mly@cres-sn.org

Le Personnel Administratif du réseau "Partenariat en politique économique" (PEP)

Awa DIOP
Administratice
Partnership for Economic Policy PEP
awa.diop@pep-net.org

Aïssatou M. DIOP
Administratice du réseau PEP
aissatou.diop@pep-net.org

Marie Celeste DIOUF Sow
Assistante Administrative au réseau PEP
celeste.diouf@pep-net.org

Mouhamadou Moustapha LÔ
mmlo@cres-sn.org

Ibrahima Ndiaye
indiaye@cres-sn.org

Penda DIOP
pdiop@yahoo.fr

SOW Mariama Kesso
riamk85@yahoo.fr

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Rue 10 Prolongée Cité Iba Ndiaye Djadji, - Lots 1 et 2 - Pyrotechnie - Dakar, Sénégal
CP : 12023 - BP : 7988, Dakar Médina / NINEA : 24312110 V9
Tél : (221) 33 864 73 98 - Fax : (221) 33 864 77 58
Administration : cres@cres-sn.org
Informations : contact@cres-sn.org

Site Web : www.cres-sn.org